



France PRIOUX\*, Magali MAZUY\*, Magali BARBIERI\*

---

## L'évolution démographique récente en France : les adultes vivent moins souvent en couple

### I. Évolution générale et structure par âge

#### *Une croissance légèrement ralentie*

Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, la population de la France est estimée à 64,7 millions d'habitants, dont 62,8 millions en métropole (Pla et Baumel, 2010). Au cours de l'année 2009, la population totale s'est accrue de 346 000 habitants, dont 325 000 en métropole (tableau annexe A.1)<sup>(1)</sup>. L'accroissement total est donc un peu moins soutenu qu'en 2008 (la population de la métropole avait augmenté de 339 000 habitants) en raison d'une conjonction de trois facteurs un peu moins favorables : les naissances et le solde migratoire estimé ont légèrement fléchi (respectivement – 3 000 et – 5 000) alors que les décès ont été un peu plus nombreux<sup>(2)</sup> (+ 6 000). Le taux d'accroissement total est donc estimé à 5,2 ‰, au lieu de 5,4 ‰ en 2007 et 2008 (tableau annexe A.1).

Ce taux d'accroissement demeure plutôt élevé dans le contexte européen : au sein de l'Union européenne (UE), d'après Eurostat, sept pays continuent à perdre des habitants, dont l'Allemagne et six nouveaux adhérents (Bulgarie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Hongrie et Roumanie), auxquels s'ajoute Malte en 2009, en raison d'un solde migratoire devenu négatif. Dans ces huit pays, la baisse de la population est due à un solde naturel négatif, ainsi qu'à un solde migratoire négatif ou nul, sauf en Hongrie où l'accroissement migratoire positif ne compense pas l'excédent des décès sur les naissances. L'Autriche, l'Italie et le Portugal ont aussi enregistré plus de décès que de naissances en 2009, mais leur population a augmenté légèrement grâce à l'immigration.

---

(1) Les tableaux annexes A.1 à A.15, mis à jour chaque année, sont en fin d'article. Leurs numéros ne correspondent pas toujours à l'ordre dans lequel ils sont cités dans le texte.

(2) Pour les décès, comme pour le solde migratoire, il s'agit toutefois d'estimations provisoires qui pourraient être révisées, contrairement aux naissances dont les chiffres sont définitifs (Baumel et Pla, 2010a).

\* Institut national d'études démographiques, Paris.

Correspondance : France Prioux, Institut national d'études démographiques, 133 boulevard Davout, 75980 Paris Cedex 20, tél : 33 (0)1 56 06 21 44, prioux@ined.fr

En France, c'est le solde naturel qui explique la plus grande part de l'accroissement de la population : avec un taux de 4,3 ‰ en 2009 pour l'ensemble du pays, la France n'est dépassée que par l'Irlande (+ 10,2 ‰) et Chypre (+ 5 ‰) ; elle devance le Luxembourg (+ 4 ‰), le Royaume-Uni (+ 3,7 ‰), et les Pays-Bas (+ 3,1 ‰), aucun autre pays n'ayant une croissance naturelle supérieure à 3 ‰.

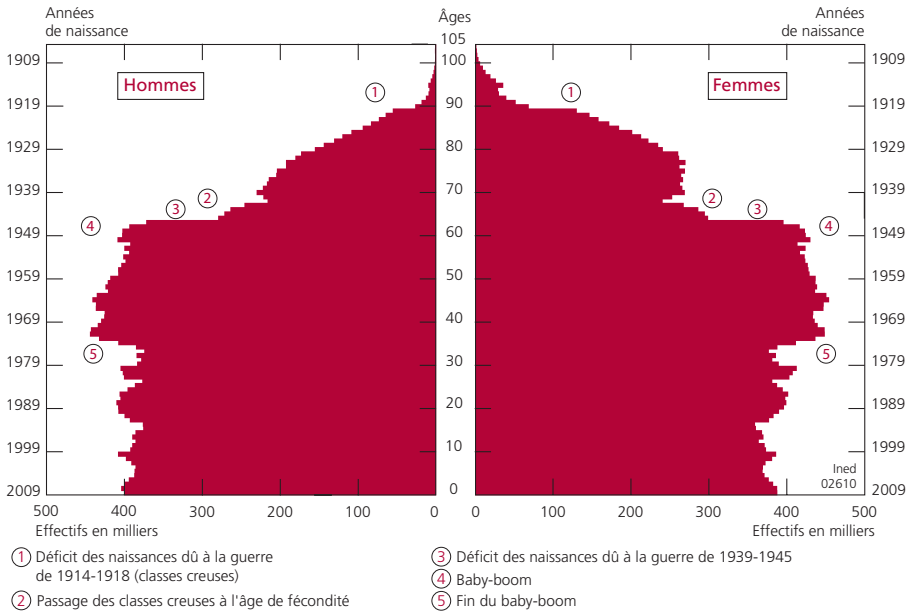
### *Une structure par âge qui vieillit lentement*

Trois facteurs se combinent pour expliquer cette croissance naturelle relativement favorable : le niveau de la fécondité est l'un des plus hauts d'Europe ; l'espérance de vie à la naissance est assez élevée, notamment pour les femmes, et continue à progresser ; la structure par âge de la population demeure encore assez peu « favorable » aux décès. En effet, les « classes creuses » nées pendant la première guerre mondiale génèrent actuellement un déficit relatif de décès à certains âges (autour de 90 ans), en particulier pour les femmes dont les décès sont assez concentrés autour de cet âge<sup>(3)</sup>. Néanmoins, ces classes creuses sont progressivement remplacées par des générations plus nombreuses, ce qui entraîne une augmentation des décès, sans détérioration de la mortalité (Niel et Beaumel, 2010).

La tendance à l'augmentation des naissances depuis 2004 a permis à la base de la pyramide des âges de s'élargir un peu (figure 1). Mais globalement, le processus de vieillissement de la structure par âge se poursuit (tableau annexe A.2) : le pourcentage des personnes âgées de moins de 20 ans continue à perdre 0,1 point chaque année, pour atteindre 24,4 % au 1<sup>er</sup> janvier 2010 en France métropolitaine, et celui des 60 ans et plus augmente nettement depuis 2006, avec l'arrivée des premières générations de baby-boomers à la soixantaine. Néanmoins, cette forte hausse concerne surtout le groupe des 60-64 ans, le pourcentage des personnes âgées de 65 ans ou plus n'augmentant que de 0,1 point par an. C'est donc le groupe des 20-59 ans dont la part se réduit rapidement depuis 2006.

Les prochaines années verront s'accroître ce processus de vieillissement de la structure par grands groupes d'âges de la population. D'après les nouvelles projections de la population établies par l'Insee, la part des 60 ans et plus dans la population continuera à s'accroître rapidement jusqu'en 2035 environ, lorsque toutes les générations nombreuses nées entre 1945 et 1975 auront dépassé 60 ans (Blanpain et Chardon, 2010) : dans le scénario central de ces projections, près d'une personne sur quatre (24,8 %) sera âgée de 60 ans ou plus dès 2015, et plus de trois sur dix (30,6 %) en 2035. Même dans les scénarios de fécondité haute ou d'espérance de vie basse de ces projections, la proportion de 30 % sera dépassée en 2035. À partir des années 2020, c'est au-dessus de 75 ans que le vieillissement se fera le plus sentir, lorsque les premières générations du baby-boom atteindront cet âge ; puis ce seront les centenaires, dont le nombre s'accroîtra très vite à partir de 2045 et sera compris entre 120 000 et 400 000 en 2060 (contre 15 000 en 2010) selon les hypothèses de baisse de la mortalité (Blanpain, 2010). Le vieillis-

(3) Bien que le risque de décéder ne cesse d'augmenter avec l'âge, le nombre maximum de décès devrait s'observer autour de 85 ans pour les hommes et 90 ans pour les femmes. Le « déficit » des décès dû aux classes creuses a été maximal en 2007, et diminue depuis.

Figure 1. Pyramide des âges de la France au 1<sup>er</sup> janvier 2010

*Champ* : France métropolitaine.  
*Source* : Insee (évaluation provisoire).

sement de la structure par âge de la population de la France se poursuivra donc, parce qu'il est inscrit dans sa pyramide des âges ; seule la vitesse de cette évolution dépend de l'évolution future de la mortalité, mais aussi, dans une moindre mesure, de la fécondité et des migrations.

Aujourd'hui cependant, le vieillissement de la structure par âge de la population de la France est peu accentué, en comparaison de celui de l'Allemagne et de l'Italie, où plus d'une personne sur cinq était âgée de 65 ans ou plus au 1<sup>er</sup> janvier 2009 (respectivement 20,4 % et 20,1 %, d'après Eurostat), les jeunes de moins de 20 ans (19 % de la population totale) étant moins nombreux que les aînés. L'Irlande demeure le pays le plus « jeune » de l'Union européenne, avec 11 % de 65 ans et plus et 27,2 % de moins de 20 ans.

## II. L'immigration étrangère<sup>(4)</sup>

### *Une légère augmentation des titres de séjour délivrés en 2008*

Comme les années précédentes, l'analyse des flux d'immigration repose principalement sur les premiers titres de séjours délivrés pour au moins un an aux seuls étrangers soumis à cette obligation pour pouvoir séjourner en France,

(4) Les auteures remercient Xavier Thierry (Ined) qui leur a fourni les éléments nécessaires à cette partie de la chronique.

c'est-à-dire essentiellement, depuis 2004, aux ressortissants des pays n'appartenant pas à l'Union Européenne<sup>(5)</sup>. Néanmoins, pour les étrangers en provenance de l'UE, les flux récents peuvent maintenant être évalués à partir des enquêtes annuelles de recensement : l'exploitation d'une question sur l'année d'arrivée en France, posée aux personnes ayant déclaré résider hors de France cinq ans auparavant, permet d'estimer qu'en moyenne 55 000 ressortissants de l'UE sont arrivés en France chaque année<sup>(6)</sup>. L'estimation des flux totaux, qui reposait sur une valeur provisoire plus basse (40 000), a donc été révisée (tableau annexe A.3). Le nombre d'étrangers « s'établissant »<sup>(7)</sup> en France chaque année serait donc supérieur à 210 000 depuis 2003, sauf en 2007 où ils étaient un peu moins de 200 000.

Ces fluctuations récentes des flux globaux sont dues uniquement à l'évolution du nombre de titres délivrés à des étrangers en provenance des pays tiers : après un maximum en 2003, le nombre de titres délivrés a diminué progressivement jusqu'en 2006, puis plus nettement en 2007 (- 8,3 % à périmètre constant de l'UE, dans ses frontières de 2007), avant de remonter en 2008 (+ 7,9 %), où 156 056 premiers titres ont été délivrés, contre 144 658 en 2007. L'examen du détail des motifs d'admission au séjour montre que cette augmentation se concentre uniquement sur certains types de titres (tableau 1).

### *De nouveaux titres délivrés à des « travailleurs »*

Le motif d'admission qui augmente le plus, en valeur absolue (+ 10 000) comme en valeur relative (+ 134 %), est l'exercice d'une profession en France. Cette augmentation fait suite à la création par la loi du 24 juillet 2006 de nouvelles cartes de séjour visant à favoriser l'immigration de travailleurs : la carte « compétences et talents », et surtout les cartes « salarié en mission » et « saisonnier » (Rapport au Parlement, 2010). Une partie de cette augmentation est cependant artificielle, puisque dans les statistiques sont désormais pris en compte des travailleurs saisonniers (5 400 en 2008) pour qui l'obtention d'un titre est facultative<sup>(8)</sup>.

Deux autres motifs d'admission, qui avaient plutôt tendance à diminuer ces dernières années, ont également augmenté en 2008 : les motifs « étudiant » (+ 11 %) et « protection humanitaire » (+ 14 %), ce dernier en raison de l'augmentation du nombre de titres délivrés à des réfugiés et apatrides consécutive à l'essor des demandes d'asiles depuis le dernier trimestre 2007.

(5) Les ressortissants de Suisse et des trois pays non membres de l'UE appartenant à l'Espace économique européen (Islande, Liechtenstein et Norvège) sont également dispensés de détenir un titre de séjour depuis 2004.

(6) Estimation effectuée par Xavier Thierry.

(7) Pour les étrangers en provenance des pays tiers, l'obtention d'un premier titre de séjour d'un an peut survenir après plusieurs années de séjour en France.

(8) La carte de séjour « travailleur saisonnier » est délivrée pour trois ans et donne le droit de travailler et séjourner en France dans la limite de six mois sur douze. Néanmoins, les saisonniers ne sont pas soumis à l'obligation de détenir un titre de séjour ; ils doivent cependant chaque année remplir des formalités spécifiques.

**Tableau 1. Titres de séjour délivrés à des ressortissants des pays tiers à l'Union européenne\* (à périmètre constant) par motif d'admission**

Motif d'admission	Effectifs				Évolution 2007-2008 (%)
	2005*	2006*	2007	2008	
<b>Membre de famille :</b>	<b>88 274</b>	<b>90 270</b>	<b>80 098</b>	<b>77 044</b>	<b>- 4</b>
Mineur	13 177	9 897	9 799	9 506	- 3
Conjoint d'étranger	13 378	11 097	11 531	11 938	+ 4
Conjoint de Français	41 635	41 569	36 365	35 225	- 3
Ascendant/descendant de Français	9 713	9 824	10 197	9 799	- 4
Titre de séjour « Vie privée et familiale »	10 371	17 883	12 206	10 576	- 13
<b>Travailleur</b>	<b>6 843</b>	<b>7 365</b>	<b>7 496</b>	<b>17 561</b>	<b>+ 134</b>
<b>Étudiant</b>	<b>37 629</b>	<b>36 417</b>	<b>36 916</b>	<b>40 979</b>	<b>+ 11</b>
<b>Protection humanitaire</b>	<b>17 827</b>	<b>12 807</b>	<b>11 050</b>	<b>12 603</b>	<b>+ 14</b>
Réfugié et apatride	11 905	7 120	6 078	7 533	+ 24
Titre de séjour « Étranger malade »	5 922	5 687	4 972	5 070	+ 2
<b>Régularisation</b>	<b>2 448</b>	<b>2 350</b>	<b>1 300</b>	<b>1 463</b>	<b>+ 13</b>
<b>Indépendant économiquement</b>	<b>8 201</b>	<b>8 445</b>	<b>7 759</b>	<b>6 326</b>	<b>- 18</b>
Titre de séjour « Visiteur »	6 139	6 596	6 425	5 188	- 19
Titre de séjour « Retraité »	2 062	1 849	1 334	1 138	- 15
<b>Motif inconnu</b>	<b>122</b>	<b>66</b>	<b>39</b>	<b>80</b>	<b>+ 105</b>
<b>Ensemble des pays tiers</b>	<b>161 344</b>	<b>157 720</b>	<b>144 658</b>	<b>156 056</b>	<b>+ 8</b>

\* Non compris Bulgarie et Roumanie en 2005 et 2006 (adhésion à l'UE le 01/01/2007).  
*Champ* : France métropolitaine.  
*Source* : Élaboration par l'Ined (X. Thierry) à partir des informations du fichier central des titres de séjour (AGDREF) communiquées par le ministère de l'Immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire.

Les autres motifs d'admission sont en baisse. Il s'agit des « visiteurs » et des « retraités », dont la baisse relative est assez forte (- 18 % au total), mais aussi de l'immigration familiale (- 4 %), qui toutefois diminue plus modérément qu'en 2007 (- 11 %). La part de l'immigration familiale dans le total des admissions au séjour diminue légèrement et, pour la première fois depuis 2003, représente un peu moins de la moitié des nouveaux titres en 2008 (49,4 %). Ce sont principalement les titres « vie privé et familiale » et « conjoint de Français » qui diminuent en 2008 en valeur absolue. Dans le premier cas, il s'agit souvent de régularisations d'étrangers ayant des « liens personnels et familiaux » étroits en France : après les régularisations exceptionnelles des parents d'enfants scolarisés en 2006, ce motif d'admission tend à diminuer. Quant aux conjoints de Français obtenant un titre de séjour, la baisse est beaucoup plus faible qu'en 2007 : la première année d'application de la loi du 14 novembre 2006 relative au contrôle de la validité des mariages, qui a augmenté les formalités à accomplir avant la célébration du mariage d'un(e) Français(e) avec un(e) étranger(e) dans un consulat à l'étranger et avant sa transcription à l'état civil en France, avait entraîné une forte baisse de ces titres en 2007 (Prioux et Mazuy, 2009).

### *Les Marocains presque aussi nombreux que les Algériens parmi les nouveaux titres*

Les Marocains étant les principaux bénéficiaires des nouvelles cartes de séjour triennales attribuées à des travailleurs saisonniers (80 % de l'ensemble de ces titres), ils sont presque aussi nombreux que les Algériens à avoir obtenu un premier titre de séjour en 2008 (respectivement 23 382 et 23 605, tous motifs confondus) ; ces deux nationalités représentent 30 % des titres délivrés aux ressortissants des pays tiers en 2008<sup>(9)</sup>. La Chine confirme sa troisième place, avec 11 893 admissions (+ 18 %) ; elle devance largement le Maroc et l'Algérie concernant les titres attribués à des étudiants, tandis que ces deux pays se maintiennent en tête pour l'immigration familiale, et que le Maroc, grâce aux nouvelles cartes « saisonniers », est le premier pays d'origine des travailleurs immigrés (Rapport au Parlement, 2010).

Les titres de séjour des Tunisiens (9 103 en 2008) et des Turcs (7 607), ont augmenté respectivement de 3 % et 10 %, principalement pour raison familiale, confirmant ainsi leurs 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> places. Les Maliens (4 535 titres), dont le nombre d'admissions s'est accru de 71 % par rapport à 2007 (2 657), se situent au 3<sup>e</sup> rang des immigrants originaires des pays tiers pour motif professionnel, derrière les Marocains et les Algériens.

### *Les immigrés d'origine algérienne sont désormais les plus nombreux*

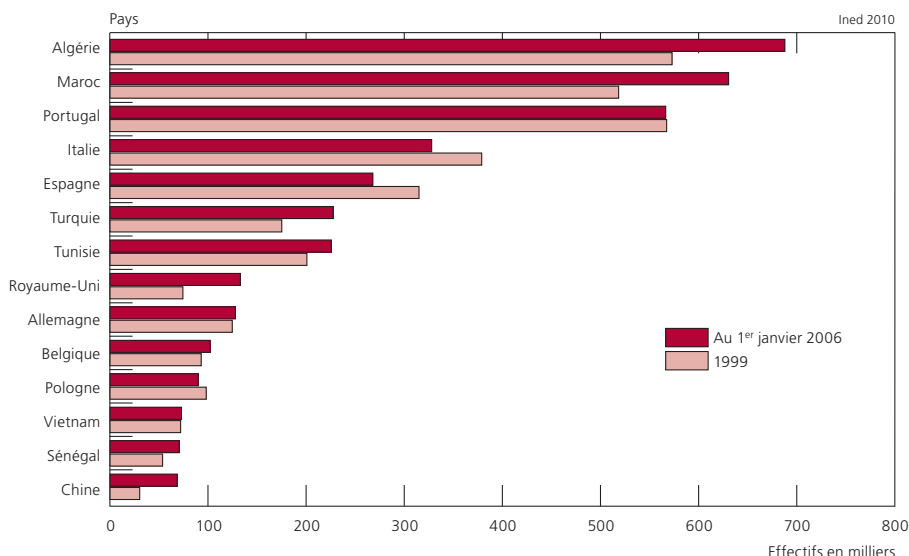
Au 1<sup>er</sup> janvier 2006, 5,137 millions d'immigrés ont été recensés en France métropolitaine, soit 8,1 % de la population totale (TEF, 2010, p. 41). Un certain nombre de ces immigrés ayant acquis la nationalité française (le plus souvent par naturalisation ou par mariage), le nombre d'étrangers vivant en France à la même date est de 3,648 millions, soit 5,8 % de la population. Bien que ces deux populations soient en partie communes, les nationalités les plus représentées parmi les immigrés et parmi les étrangers ne sont pas nécessairement les mêmes, car les acquisitions de la nationalité française ne touchent pas toutes les nationalités avec la même intensité en raison des différences dans l'ancienneté des courants migratoires et dans les comportements (souhait d'acquérir la nationalité française, fréquence des mariages avec un ressortissant français par exemple).

Parmi les immigrés, les personnes originaires du Portugal étaient aussi nombreuses que celles venues d'Algérie au recensement de 1999 ; ce n'est plus le cas en 2006, où l'Algérie (691 000 immigrés) et le Maroc (634 000), dont le nombre d'immigrés a augmenté, dépassent largement le Portugal dont le nombre d'immigrés est resté stable (569 000 ; figure 2). Les effectifs d'immigrés en provenance d'Italie (330 000) et d'Espagne (269 000) ont diminué, mais ces deux pays sont encore aux 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> rangs, devant la Turquie (229 000) et la Tunisie (227 000) dont le nombre d'originaires a augmenté, en particulier pour la Turquie. Vient ensuite le Royaume-Uni (134 000) dont le nombre d'immigrés

(9) Pour plus de détails sur les nationalités, on pourra se reporter au site de l'Ined : [http://statistiques\\_flux\\_immigration.site.ined.fr/](http://statistiques_flux_immigration.site.ined.fr/)

s'est beaucoup accru, et qui fait presque jeu égal avec l'Allemagne (128 000), puis la Belgique (102 000). Tous les autres pays comptent moins de 100 000 immigrants, et la Chine (69 000), dont le nombre d'originaires a plus que doublé entre 1999 et 2006, ne se situe qu'en 15<sup>e</sup> position, derrière le Sénégal et le Vietnam.

Figure 2. Immigrés selon leur pays de naissance



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, Recensements de la population.

Les classements diffèrent un peu si l'on s'intéresse aux personnes se déclarant de nationalité étrangère aux recensements (qu'ils soient immigrants ou nés en France) : en 2006<sup>(10)</sup>, ce sont encore les Portugais les plus nombreux (490 000), puis les Algériens (481 000) et les Marocains (460 000) ; les Turcs (224 000) sont plus nombreux que les Italiens (177 000), les Tunisiens (146 000) et les Espagnols (134 000). Par ailleurs, les pyramides des âges de ces différentes nationalités sont très différentes : la majorité des Italiens (58 %) et des Espagnols (54 %), dont les courants migratoires sont anciens, sont âgés de 55 ans ou plus ; ce groupe d'âges est proche du tiers chez les Algériens (36 %) et les Portugais (30 %), et d'un cinquième chez les Marocains (21 %) et les Tunisiens (20 %) ; il n'est que de 12 % pour les Turcs, et 7 % pour l'ensemble des ressortissants des pays d'Afrique subsaharienne. Outre l'ancienneté des courants migratoires et la diversité des comportements vis-à-vis de l'acquisition de la nationalité française, des différences dans la fréquence des retours, en particulier au moment de la retraite, influencent les structures par âge des populations étrangères.

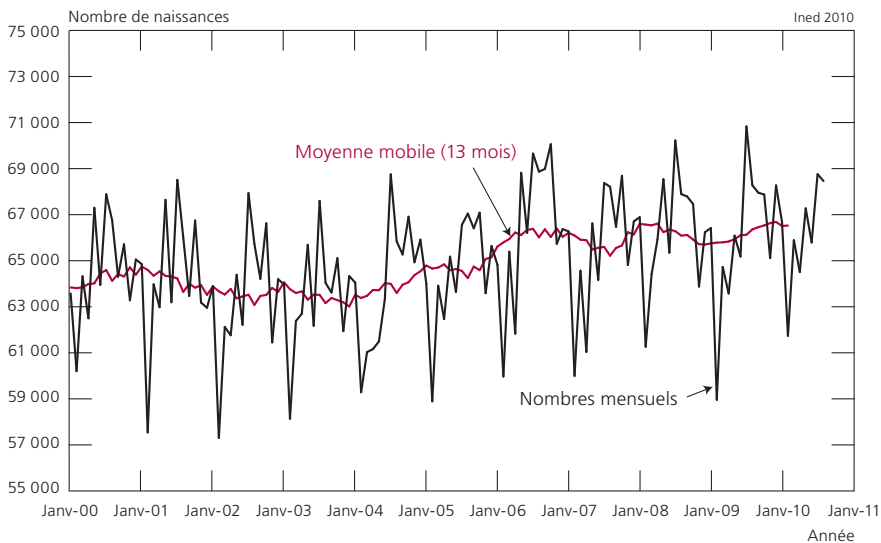
(10) Tous les chiffres cités dans ce paragraphe proviennent du site internet de l'Insee consulté le 08/10/2010 (tableau NAT1), <http://www.recensement-2006.insee.fr/tableauxDetaillés.action?zoneSearchField=FRANCE&codeZone=M-METRODOM&idTheme=11&idTableauDetaillé=34&niveauDetaillé=2>

### III. La fécondité

#### Un léger tassement des naissances

En 2009, 824 641 enfants sont nés en France, soit 3 763 de moins qu'en 2008 (- 0,5 %) (Beaumel *et al.*, 2010) ; dans les départements métropolitains, le nombre de naissances enregistrées est de 793 420, soit 2 624 de moins qu'en 2008 (-0,3 %), et la baisse peut être attribuée essentiellement<sup>(11)</sup> à la succession d'une année non bissextile (2009) à une année bissextile (2008) (Pla et Beaumel, 2010). La crise économique mondiale et la remontée du chômage, qui concerne la France à partir du deuxième semestre de l'année 2008, ne semblent donc pas avoir affecté la natalité de la fin de l'année 2009, ni celle des premiers mois de l'année 2010 d'après les premières estimations de l'Insee concernant les naissances mensuelles en 2010 (figure 3).

Figure 3. Évolution du nombre mensuel des naissances en France métropolitaine depuis 2000



Source : Insee, <http://www.indices.insee.fr/>

L'indicateur conjoncturel de fécondité diminue en 2009, mais dans une moindre proportion : après le niveau record de 2008 (un peu plus de 2 enfants par femme dans l'ensemble du pays, et 1,99 en France métropolitaine), il se replie de 0,01 et s'établit respectivement à 1,99 et 1,98 enfant par femme.

Ce léger repli est dû à la baisse de la fécondité des femmes âgées de moins de 30 ans ; l'augmentation de la fécondité après 30 ans s'est poursuivie, mais elle est moins prononcée qu'en 2008 (tableau 2). Depuis cinq ans, la fécondité

(11) On a compté 2 130 naissances le 29 février 2008, dont 2 053 en France métropolitaine.



après 30 ans a augmenté chaque année en moyenne de 22 enfants pour 1 000 femmes, tandis qu'elle diminuait de 7 enfants pour 1 000 femmes en dessous de cet âge. L'année 2009, comme 2007, se situe en dessous de cette moyenne après 30 ans (+ 11), et la baisse est au-dessus de la moyenne avant cet âge (- 23) ; c'est surtout entre 20 et 35 ans que la comparaison avec la moyenne des cinq années est relativement moins favorable, car entre 35 et 40 ans, la hausse est presque aussi soutenue qu'en 2008.

La répartition de la fécondité par grands groupes d'âges continue donc à se modifier : depuis 2005, les femmes âgées de 35 à 39 ans contribuent davantage à la fécondité que celles âgées de 20 à 24 ans et, depuis 2008, ce sont les femmes de 30-34 ans qui y contribuent le plus, devant les femmes de 25-29 ans, dont la fécondité tend à diminuer depuis quelques années. Si, globalement, les deux tiers de la fécondité sont dus aux femmes âgées de 25 à 34 ans (Prioux et Mazuy, 2009), la concentration des naissances entre 25 et 35 ans dépend beaucoup du milieu social, et notamment du niveau d'études des femmes (Davie et Mazuy, 2010). Chez les plus diplômées (ayant un diplôme supérieur au baccalauréat), trois quarts de la fécondité sont dus aux femmes de 25 à 34 ans, et un cinquième aux femmes de 35 ans et plus, tandis que les naissances avant 25 ans sont rares, ce qui n'est pas le cas chez les femmes n'ayant aucun diplôme, dont seulement un peu plus de la moitié de la fécondité est concentrée entre 25 et 35 ans. L'âge moyen à la maternité augmente avec le niveau d'études des femmes, en particulier parce que les femmes diplômées de l'enseignement supérieur ont leur premier enfant vers 30 ans en moyenne, soit presque 5 ans plus tard que les femmes sans diplôme (Davie et Mazuy, 2010).

**Tableau 2. Évolution de la fécondité par groupe d'âges depuis 2004 (pour 1 000 femmes)**

Âge atteint dans l'année	Somme des taux de fécondité par âge						Variation absolue <sup>(a)</sup>					Moyenne
	2004	2005	2006	2007	2008	2009*	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	
Moins de 20 ans	39	38	37	36	37	34	-1	-1	-1	0	-2	-1
20-24 ans	276	274	279	270	273	262	-3	+5	-8	+3	-11	-3
25-29 ans	645	641	655	641	641	631	-4	+14	-14	+1	-10	-3
30-34 ans	604	619	642	638	652	654	+15	+23	-4	+13	+3	+10
35-39 ans	270	281	298	300	310	316	+11	+17	+3	+9	+7	+9
40 ans ou plus	64	67	70	73	76	77	+3	+3	+3	+3	+1	+3
Total	1898	1920	1980	1959	1988	1975	+21	+61	-22	+30	-13	+15

\* Provisoire.

<sup>(a)</sup> En raison des arrondis dans les sommes de taux figurant dans la partie gauche du tableau, les variations calculées ici peuvent ne pas correspondre aux différences apparentes.

**Champ** : France métropolitaine.

**Source** : Insee.

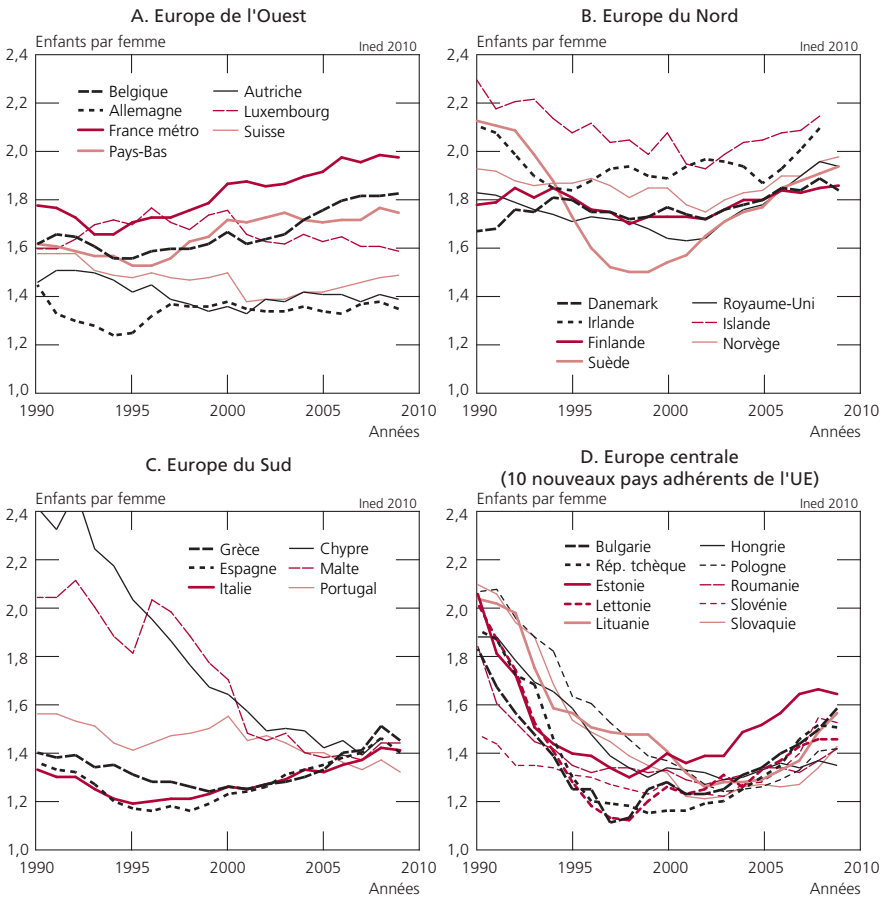
L'augmentation de la proportion de femmes ayant effectué des études supérieures est l'un des facteurs expliquant l'évolution de la répartition de la fécondité par âge et l'élévation de l'âge moyen à la maternité, qui atteint pour la première fois 30 ans en 2009 (Pison, 2010 ; tableau annexe A.4). L'âge moyen de 30 ans pourrait être atteint dès la génération 1973, et même dépassé dans la génération 1975, si les taux de fécondité au-delà de 34 ans (âge des femmes nées en 1975 à la fin de l'année 2009) continuent à augmenter au même rythme (tableau annexe A.5). La même hypothèse conduit à une remontée de la descendance finale qui, après être tombée à 2 enfants par femme dans les générations 1969 à 1972, augmenterait jusqu'à 2,04 dans la génération 1975. Si la fécondité après 35 ans cessait d'augmenter (hypothèse du gel des taux à leur valeur de 2009), la descendance finale serait légèrement inférieure à 2 enfants par femme dans les générations 1971 à 1974, niveau probablement jamais franchi en France, même dans les générations nées à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (Daguet, 2002).

### *La fécondité tend à se relever en Europe*

Le niveau moyen de la fécondité en Europe n'est plus aussi bas qu'une dizaine d'années auparavant. Alors que le niveau de l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) était très faible dans les années 1990, notamment pour les pays de l'ancienne Europe de l'Est, mais également en Allemagne, en Italie et en Espagne, on assiste à une augmentation presque générale de cet indicateur, y compris dans les pays où le niveau de l'ICF n'était pas très faible (figure 4 ; tableau annexe A.6). Les exceptions sont rares : seuls le Portugal, et peut-être aussi le Luxembourg, voient encore leur fécondité orientée à la baisse, tandis que la chute de l'ICF semble avoir cessé à Chypre et Malte ; enfin en Allemagne, en Autriche et en Hongrie, le relèvement de la fécondité, parfois très faible, a cessé à un niveau voisin de 1,3-1,4 enfant par femme. Aux côtés de ces trois pays, c'est en Europe du Sud que la fécondité est la plus basse aujourd'hui (figure 4C), avec des niveaux compris entre 1,32 (Portugal) et 1,45 (Grèce) en 2009. Au sein des pays de l'ancienne Europe de l'Est ayant adhéré à l'UE (figure 4D), les niveaux sont assez homogènes et encore relativement bas (entre 1,33 en Hongrie et 1,57 en Bulgarie), à l'exception de l'Estonie qui se détache nettement depuis les années 2000, mais qui pourrait se voir rattrapée par d'autres pays où l'augmentation est assez vigoureuse (Bulgarie et Lituanie). En Europe du Nord, les niveaux de fécondité sont aussi relativement homogènes, et nettement plus élevés (figure 4B) : entre 1,84 au Danemark, 1,98 en Norvège, et peut-être plus de 2,1 enfants par femme en Irlande et en Islande<sup>(12)</sup>. La fécondité des sept pays d'Europe de l'Ouest continentale est plus hétérogène (figure 4A), avec des valeurs comprises entre 1,35 en Allemagne et 1,98 en France métropolitaine.

(12) Pour ces deux pays les estimations de l'année 2009 ne sont pas disponibles.

Figure 4. Évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité en Europe depuis 1990



Source : Eurostat (site internet consulté en septembre 2010).

Quelle que soit la tendance de l'ICF, l'âge moyen à la maternité s'accroît partout, en raison de l'augmentation de la fécondité des femmes âgées de 30 ans et plus. La France n'est pas le seul pays à avoir atteint le seuil de 30 ans en moyenne (Pison, 2010) : en 2008, 12 pays de l'UE ont dépassé cet âge, dont 7 sont proches, voire dépassent 31 ans pour les Pays-Bas, l'Irlande, l'Italie et le Luxembourg. L'âge moyen à la maternité est en général plus faible dans les pays d'Europe centrale nouvellement adhérents à l'UE, en particulier en Bulgarie (26,8 ans en 2008) et en Roumanie (27,1 ans), qui présentent la double particularité d'avoir la plus forte fécondité d'Europe avant 20 ans et la plus faible après 30 ans.

Ce report de l'âge des maternités explique pourquoi la descendance finale est généralement plus élevée que l'ICF, en particulier dans les pays de l'ancienne Europe de l'Est (tableaux annexes A.6 et A.7). Ce n'est donc pas dans ces pays

que la descendance finale est la plus basse, mais en Italie et en Espagne, où elle se situe autour de 1,4 enfant par femme dans la génération 1974-1975. Au sein de l'UE, c'est l'Irlande qui conserve la fécondité la plus élevée, suivie de la France ; hors UE, l'Islande supplante aussi la France, tandis que la Norvège, dont la fécondité était devenue supérieure à celle de la France dans les générations 1960, voit la descendance des générations nées dans les années 1970 passer légèrement en dessous de 2 enfants par femme.

## IV. Les avortements

### *Le recours à l'avortement ne diminue pas*

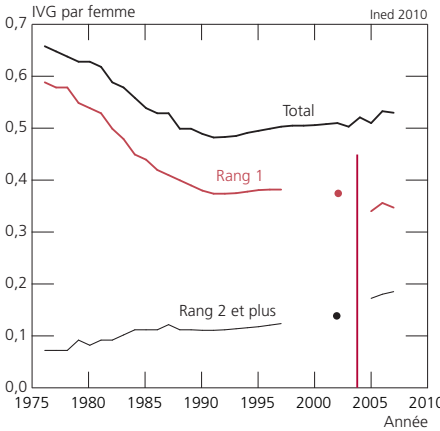
Malgré l'obligation légale pour tout médecin pratiquant une interruption volontaire de grossesse (IVG) de remplir un bulletin statistique, la statistique reposant sur les bulletins n'est toujours pas exhaustive en France, même si elle s'est beaucoup améliorée ces dernières années. Depuis 2002, ce sont les chiffres de la Direction de la recherche, de l'évaluation et des statistiques (Drees, ministère du Travail et des affaires sociales) qui permettent de suivre, année après année, l'évolution du nombre total d'IVG pratiquées en France métropolitaine (Rossier et Pirus, 2007). Les statistiques de la Drees reposaient jusqu'à présent sur la statistique annuelle des établissements de santé (SAE). Mais comme cette source sous-estime le nombre des IVG médicamenteuses réalisées en cabinet médical (autorisées depuis 2004), elle est maintenant complétée sur ce point par des données de la Caisse nationale d'assurance maladie (Vilain, 2009). Le nombre total d'IVG pratiquées en 2006 a donc été revu à la hausse (215 390, et non 206 999 comme annoncé précédemment), conduisant à une augmentation nettement plus forte par rapport à 2005 (+ 4,4 % au lieu de + 1,6 %) (tableau annexe A.8) ; le chiffre de 2007 (213 382 IVG) est légèrement inférieur (- 0,9 %), mais demeure élevé en comparaison des années antérieures et des estimations effectuées par l'Ined (206 000) pour le début des années 2000 (Rossier et Pirus, 2007).

Les indicateurs mesurant la fréquence des IVG sont donc plutôt en hausse ces dernières années (tableau annexe A.8, deux dernières colonnes), et retrouvent des niveaux qui n'avaient pas été estimés depuis 15 à 20 ans : le taux global d'IVG pour 1 000 femmes âgées de 15 à 49 ans s'établit à 14,9 en 2006 et 14,7 en 2007, niveau proche de celui estimé en 1990 (14,8 ‰) ; l'indicateur conjoncturel, ou nombre moyen d'IVG par femme, s'établit à 0,53 par femme, valeur identique à celle de 1986. Ce dernier est un meilleur indicateur d'évolution de la fréquence, car il ne dépend pas de la structure par âge de la population soumise au risque ; par rapport à 1991 et 1992 où l'on estime qu'il atteignait son niveau minimum (0,48 IVG par femme), le recours à l'IVG aurait augmenté de 10 % environ. Mais comme la fécondité a elle aussi augmenté au cours de la même période (+ 12 % environ), le rapport entre IVG et naissances vivantes est aujourd'hui plus faible qu'il ne l'était au milieu des années 1990 (tableau annexe A.8, colonne 5).

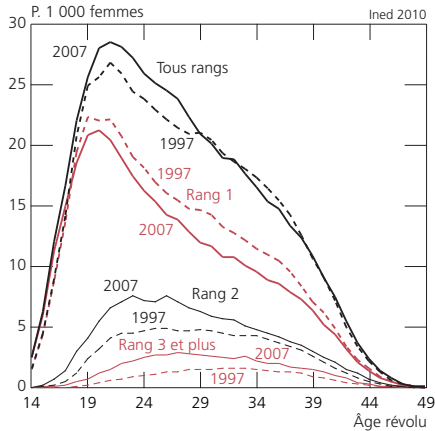
### Un recours un peu plus fréquent à l'IVG répétée

La décomposition par rang des IVG, possible grâce aux bulletins statistiques, permet d'aller plus loin dans l'analyse de l'évolution de la fréquence des IVG : cette légère hausse repose sur une augmentation de la fréquence du recours répété à l'IVG, la probabilité de recourir une première fois à l'IVG étant stable, voire en diminution légère depuis les années 2000 (figure 5). La baisse assez nette de la fréquence d'une première IVG entre 2002 (0,38 par femme) et les années 2005 à 2007 (0,35 par femme) est en effet probablement due en grande partie au changement du mode de recueil de l'information sur le rang d'IVG,

**Figure 5. Évolution de l'indice conjoncturel d'IVG et de sa décomposition par rang d'IVG depuis 1976**



**Figure 6. Taux d'IVG par âge et rang d'IVG en 1997 et 2007**



Champ : France métropolitaine.

Source : Calculs d'après les SAE et statistiques Ined des bulletins.

suite à l'introduction d'un nouveau bulletin statistique simplifié en 2005<sup>(13)</sup>. Au contraire, l'augmentation de la composante de rangs 2 et plus de l'indicateur total est perceptible dès les années 1990, même si le changement de bulletin statistique en a accentué la tendance entre les années 2002 et 2005. Si les chiffres relatifs à l'année 2007 étaient stables sur une longue période, cela signifierait qu'en moyenne 35 % des femmes auraient au moins une IVG au cours de leur vie, dont 22 une seule, et 13 au moins deux. Ces chiffres sont légèrement différents du bilan que l'on pouvait établir pour l'année 2002 au vu des anciens bulletins : 38 % des femmes subiraient au moins une IVG, dont 28 une seule, et 10 au moins deux (Rossier *et al.*, 2009, p. 517). Comme la proportion de femmes recourant à l'IVG est plus faible qu'estimé jusqu'à présent (35 % au lieu de 38 %), ce sont les IVG

(13) Au lieu d'indiquer la date et l'issue de chacune des grossesses de la femme, le personnel médical doit seulement renseigner le nombre d'IVG précédentes de la femme. Cette simplification a probablement amélioré le recueil de l'information sur le rang d'IVG.

répétées qui sont finalement plus fréquentes, et dont la part dans le total des IVG augmente progressivement. Ces nouveaux chiffres ne remettent pas en cause les conclusions de l'analyse effectuée l'an dernier sur les IVG répétées : l'effet d'apprentissage après une première IVG aurait disparu (Rossier *et al.*, 2009).

La comparaison des taux d'IVG par âge en 1997 et en 2007 met en évidence une augmentation de la fréquence des IVG en dessous de 29 ans, et une stabilité au-dessus de cet âge, voire un léger recul autour de 35 ans (figure 6). Si la hausse est la plus visible entre 20 et 27 ans, c'est à 16 et 17 ans qu'elle est la plus forte en valeur absolue, et entre 14 et 17 ans en valeur relative : à ces âges, il s'agit bien sûr d'une première IVG, dont les taux augmentent dans les mêmes proportions. Mais dès 18 ou 20 ans, ce sont les IVG de rang 2, puis de rang 3 ou plus, qui soutiennent l'augmentation des taux d'IVG : le rajeunissement de l'âge à la première IVG est certainement l'un des facteurs de l'augmentation du recours à l'IVG répétée.

## V. Pacs, mariages et divorces

### *Le nombre de pacs s'accroît encore*

En 2009, 174 504 pacs ont été signés (dont 173 045 en métropole), un chiffre à nouveau en hausse de près de 20 % par rapport à 2008 (tableau 3). Le rythme d'augmentation du nombre de nouveaux pacs est donc en nette décélération par rapport à 2008 (+ 43 %). Bien que ce taux d'accroissement soit le plus faible que l'on ait observé depuis 2002, le succès toujours croissant du pacs témoigne de sa « relative démocratisation [...] entendue comme la diffusion sociale du dispositif à des groupes sociaux auxquels il a été plus hermétique au moment de sa mise en place » (Rault et Letrait, 2010). Investi plus rapidement par les couples de même sexe dès les premiers mois de son existence (Carrasco, 2007), il rencontre ensuite un succès croissant parmi les couples de sexe différent, chaque changement législatif semblant provoquer un nouvel engouement : c'est en 2005 que la fiscalité des nouveaux pacés est devenue identique à celle des nouveaux mariés, en 2007 que le régime de la séparation des biens a remplacé l'indivision comme régime de base pour la gestion des biens des partenaires et que les droits de donation et de succession entre partenaires ont été réduits ; enfin, c'est en 2008 que les droits de succession ont été supprimés et les droits de donation totalement alignés sur ceux des couples mariés.

### *Le nombre d'unions « légalisées » augmente aussi*

La diminution progressive du nombre de mariages dans les années récentes étant largement compensée par l'augmentation importante du nombre de nouveaux pacs hétérosexuels, il semble que, grâce au pacs, davantage de couples souhaitent officialiser leur union en instaurant un cadre juridique à leur vie commune. Néanmoins, le nombre de couples officialisant leur union chaque année ne se déduit pas simplement de l'addition des pacs hétérosexuels et des mariages, car certains mariages sont précédés d'un pacs. Une estimation du

nombre d'unions officialisées peut être proposée pour les années 2007 à 2009, car à partir de 2007, les pacs étant mentionnés en marge des actes de naissance, les dissolutions de pacs sont mieux répertoriées, et en particulier si celles-ci sont dues au mariage des partenaires<sup>(14)</sup>. Le mariage apparaît ainsi comme l'une des principales causes de dissolution des pacs (tableau 3) : près de la moitié en 2007 (47 %), et progressivement un peu moins au cours des années 2008 (41 %) et 2009 (34 %). Ces dissolutions doivent donc être retranchées des mariages si l'on souhaite estimer les nouvelles unions officialisées. En ajoutant ces « mariages nets » aux nouveaux pacs, on obtient un total de 357 596 unions en 2007, 393 614 en 2008 et 413 340 en 2009, soit une augmentation de 15 % en deux ans. Ce dernier chiffre est très proche de celui des mariages célébrés en 1972 (416 521), année où l'on a enregistré le plus grand nombre de mariages depuis 1945 : cette année marquait la fin de « l'âge d'or » du mariage, car elle a été suivie d'un effondrement de la nuptialité et du développement de la cohabitation hors mariage (Toulemon, 1996). Le nombre d'unions officialisées en 2009 peut être comparé directement au nombre de mariages de 1972, car les effectifs des générations en âge de former une union sont comparables aujourd'hui, mais il apparaît encore bien inférieur à celui des nouvelles unions qui se forment chaque année (estimé à 550 000 dans les années 1990, d'après Beaumel *et al.*, 1999), et à l'effectif des couples non mariés, même si l'on en retranche une estimation du nombre de couples déjà pacés. Malgré son succès croissant, le pac est donc loin d'avoir épuisé tout le stock de couples non mariés.

**Tableau 3. Évolution des pacs et des dissolutions de pacs depuis 2007**

	2007	2008	2009
<b>Déclarations de pacs (total)</b>	<b>102 023</b>	<b>146 030</b>	<b>174 504</b>
Nombre de pacs conclus selon le sexe des partenaires :			
homme-homme	3 708	4 780	4 894
femme-femme	2 509	3 423	3 549
homme-femme	95 708	137 820	166 056
non renseigné	98	7	5
Âge moyen des partenaires (années)	32,0	33,4	33,3
<b>Nombre de dissolutions (total)</b>	<b>22 783</b>	<b>23 448</b>	<b>26 573</b>
Motif de dissolution du pac :			
Commun accord des partenaires	10 850	12 763	16 232
Demande unilatérale de l'un des partenaires	746	709	912
Mariage	10 781	9 610	9 120
Décès	371	341	281
Autres cas et non renseigné	35	25	27
Durée moyenne du pac dissous (mois)	28,0	29,2	28,0
<i>Champ</i> : France entière.			
<i>Source</i> : Ministère de la Justice, SDSSEd.			

(14) Bien que les statistiques ne précisent pas s'il s'agit du mariage du couple pacé, nous faisons l'hypothèse que les ruptures de pac pour mariage avec un autre partenaire sont en nombre négligeable.

### *La part des couples de même sexe se réduit encore*

Bien que le nombre de pacs conclus entre deux femmes ou entre deux hommes augmente aussi – leur nombre global est passé de 6 217 en 2007 à 8 443 en 2009, soit 36 % d'augmentation – le succès croissant du pacs auprès des couples hétérosexuels continue à en réduire le poids dans l'ensemble : alors que 42 % des couples pacés en 1999 étaient des couples de même sexe (Carrasco, 2007), ils ne représentent plus que 6,1 % des pacs signés en 2007, et 4,8 % en 2009. Et si les couples d'hommes sont toujours plus nombreux que les couples de femmes à se pacser, le déséquilibre tend à se réduire : en 2009, 58 % des pacs homosexuels ont uni deux hommes, contre près de 80 % des pacs conclus en 1999.

Les statistiques actuellement diffusées par le ministère de la Justice (tableau 3), bien qu'un peu plus riches qu'auparavant (depuis 2007 on connaît le sexe des partenaires et la durée moyenne des pacs dissous), ne permettent pas encore d'approfondir l'analyse démographique des pacs. La disponibilité prochaine d'un fichier contenant certaines variables démographiques (âge des contractants, année des pacs dissous) devrait permettre d'effectuer des comparaisons avec les mariages et les divorces. Mais les enquêtes en population générale continueront à être nécessaires pour effectuer des analyses sociologiques sur le choix du pacs (Rault et Letrait, 2010).

### *Diminution des mariages pour les personnes célibataires, veuves et divorcées*

Après avoir remonté à la fin des années 1990 et culminé en 2000, le nombre de mariages a entamé, depuis lors, une baisse (sauf pour l'année 2005), qui s'est accélérée en 2008 et 2009. En 2009, les officiers d'état civil ont enregistré 251 400 mariages. La diminution du nombre de mariages concerne l'ensemble du territoire : on a célébré en 2009 un peu plus de 245 000 mariages en France métropolitaine (tableau annexe A.9), soit 14 000 mariages de moins qu'en 2008 ; 6 300 mariages dans les DOM, soit 300 mariages de moins, ce qui équivaut à une baisse de 5 %<sup>(15)</sup> pour la métropole comme pour les DOM. Ce mouvement de baisse se retrouve dans l'ensemble des régions de France métropolitaine.

La baisse s'observe également pour chaque statut matrimonial : le nombre de mariages a diminué dans des proportions similaires, que les personnes soient célibataires, veuves, ou divorcées. Les mariages de célibataires sont les plus nombreux (Beaumel et Pla, 2010b). Ils ont concerné 80 % des marié(e)s en 2009 (79,2 % des hommes et 80,6 % des femmes). Les personnes divorcées représentaient un peu moins de 20 % des nouveaux mariés (19,4 % des mariés et 18,1 % des mariées), les personnes veuves moins de 1,5 % (1,4 % pour les hommes et 1,3 % pour les femmes).

---

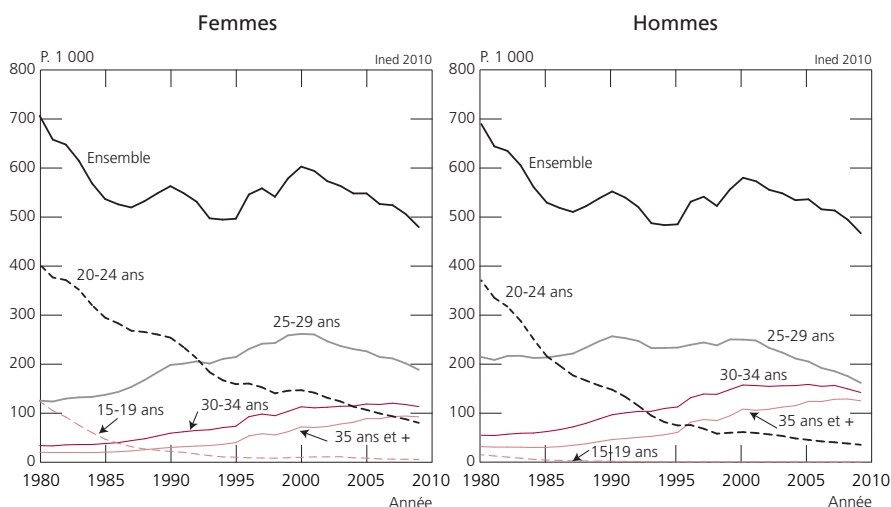
(15) La baisse est ramenée à une année non bissextile.



L'indicateur conjoncturel de primo-nuptialité (qui additionne la fréquence des mariages de célibataires à chaque âge) a chuté entre 2008 et 2009, passant en dessous de 50 %, mais il se rapproche de 50 % d'après la synthèse des quotients (tableau annexe A.9). Cela signifie que si les conditions de nuptialité des célibataires observées en 2009 se maintiennent, à peine plus d'un homme et d'une femme sur deux (respectivement 56 % et 53 %) se marieront dans les générations à venir. L'indicateur de nuptialité des célibataires n'avait jamais atteint de niveaux aussi faibles.

Cette baisse de l'indicateur de primo-nuptialité s'observe à tous les âges (figure 7). Pour les âges auxquels on observait une nuptialité relativement stable ces dernières années, c'est-à-dire après 30 ans, une baisse apparaît en 2009. La probabilité de se marier avant l'âge de 25 ans est de plus en plus faible au fil des années, surtout pour les hommes du fait d'un modèle tardif masculin, et que les femmes diplômées rejoignent (Davie et Mazuy, 2010 ; Galland, 1999). Peu d'hommes se mettent en couple avant d'avoir terminé leurs études. Les calendriers sont plus diversifiés pour les femmes, qui entament leur vie familiale plus tôt.

**Figure 7. Décomposition de l'indicateur de nuptialité des célibataires à partir des quotients de nuptialité**



Source : Calculs des auteures d'après les données de l'Insee.

L'âge moyen au mariage en 2009 était de 29,7 ans<sup>(16)</sup> pour les femmes et 31,6 ans pour les hommes (soit un écart de 1,9 an). Trente ans plus tôt (années pendant lesquelles les pères et mères formaient leur famille), les hommes se mariaient à 25 ans et les femmes à 23 ans. L'âge moyen au premier mariage a donc fortement reculé. Les femmes se mettent en couple toujours deux ans

(16) Les âges moyens sont calculés à partir des taux de nuptialité.

plus tôt que les hommes (Bozon, 1990). L'âge au remariage est également plus précoce pour les femmes que pour les hommes : les femmes veuves et divorcées se sont remariées à 39,0 ans en moyenne en 2009, alors que les veufs et divorcés se sont remariés à 40,7 ans en moyenne, soit un écart de 1,7 an.

La baisse de tous les quotients de nuptialité par âge observée en 2009 entraîne une augmentation de la proportion estimée de personnes restant célibataires au sein des générations. Plus du tiers des hommes nés en 1973 resteraient célibataires à l'âge de 49 ans (37 %) <sup>(17)</sup>, alors que pour les hommes nés 30 ans plus tôt, 12 % étaient restés célibataires au même âge. Pour les femmes, les proportions sont très proches : 35 % des femmes nées en 1975 ne seront pas mariées à l'âge de 49 ans si les conditions de la nuptialité des célibataires observées en 2009 se maintiennent, contre 8 % pour les femmes nées 30 ans avant (tableau annexe A.10).

La prise de distance vis-à-vis de l'institution du mariage se diffuse largement. Le statut d'homme marié, et plus encore celui de femme mariée, sont nettement moins universels pour les générations récentes. L'augmentation du nombre d'unions légalisées (voir supra) s'explique donc exclusivement par le succès du pacs. Si la dimension légale du couple est toujours recherchée, la légalisation traditionnelle perd du terrain, au profit de nouvelles formes, alternatives. Les situations conjugales se diversifient : personnes seules après une rupture (avec ou sans enfant, voir infra), personnes mariées, pacsées, ou vivant en couple non cohabitant. Néanmoins, hommes et femmes plébiscitent toujours le couple, et les exigences le concernant grandissent, « [il] représente toujours une valeur forte en France, et l'apparente dérégulation de la famille est surtout due à l'abondance et à la coexistence de normes plus qu'à leur affaiblissement » (Déchaux, 2009).

### *La séparation de fait est à l'origine d'un divorce sur dix*

Le nombre de divorces en 2009 a poursuivi sa baisse, que ce soit en France métropolitaine ou dans les départements d'outre-mer. Ainsi, 129 504 divorces ont été prononcés en 2009, contre 132 594 en 2008, soit une baisse de 2 % <sup>(18)</sup>. Cette baisse est un peu plus nette qu'en 2008 (Prioux et Mazuy, 2009). Toutefois le nombre de divorces reste supérieur à celui enregistré au début des années 2000.

En métropole, 127 578 divorces ont été enregistrés en 2009, contre 129 379 en 2008 (soit une baisse de 1,4 %). L'indicateur conjoncturel de divortialité poursuit lui aussi sa baisse : après avoir culminé à 52,3 % en 2005, du fait d'un raccourcissement des procédures (Prioux, 2008), sa baisse est constante depuis. En 2009, l'indicateur conjoncturel de divortialité atteint 44,7 divorces pour 100 mariages (tableau annexe A.9). Si les conditions observées en 2009 se maintenaient, moins d'un mariage sur deux se terminerait alors par un divorce. La forte augmentation de l'indicateur de divortialité est donc terminée (l'effet de la loi de 2005 s'est atténué) et son niveau tend à se stabiliser.

(17) Cette proportion est estimée avec les quotients observés en 2009, ce qui a entraîné une révision à la baisse des projections réalisées à partir des données de l'année 2008 (Prioux et Mazuy, 2009).

(18) La baisse est ramenée à une année non bissextile.

Tableau 4. Nombres et répartition des procédures de divorces directs en France entre 2000 et 2009

Type de procédure*	2000		2005		2006		2007		2008		2009	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Requête conjointe / consentement mutuel	48 458	43,3	90 843	60,4	75 868	56,5	71 831	55,2	69 358	54,1	67 662	53,5
Demande acceptée / divorce accepté	15 983	14,3	14 403	9,6	21 798	16,2	27 438	21,1	29 792	23,3	30 956	24,5
Altération définitive du lien conjugal / séparation de fait	1 596	1,4	1 942	1,3	7 022	5,2	9 879	7,6	11 573	9,0	12 497	9,9
Altération des facultés mentales	63	0,1	27	0,0	27	0,0	71	0,1	61	0,0	54	0,0
Faute	45 780	40,9	42 208	28,1	28 741	21,4	19 900	15,3	16 453	12,8	14 393	11,4
Indéterminé			993	0,7	936	0,7	941	0,7	885	0,7	960	0,8
Total	111 880	100	150 416	100	134 392	100	130 060	100	128 122	100	126 522	100

\* Dénomination de la procédure avant 2005 / depuis 2005.

Source : Ministère de la Justice.

Champ : France métropolitaine.

Une minorité d'hommes et de femmes ayant divorcé en 2009 était âgée de moins de 30 ans : 10 % des divorcées et 5 % des divorcés. La grande majorité des divorcé(e)s sont trentenaires, quarantenaires ou cinquantenaires. Seuls 5 % des divorces pour les femmes et 10 % des divorces pour les hommes ont concerné des personnes âgées de 60 ans et plus, alors que les personnes âgées d'au moins 60 ans représentaient respectivement 31 % des mariées et 37 % des mariés au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

C'est après cinq à neuf années de mariage que les risques de divorce sont les plus élevés. Sachant que de nombreux couples sont déjà séparés au moment de la demande de divorce, les durées effectives de vie passées dans le mariage sont plus courtes.

Le consentement mutuel<sup>(19)</sup> constitue la procédure la plus fréquente (53,5 %). Toutefois, les procédures qui ont le plus augmenté de manière relative sont les divorces consécutifs à une séparation de fait (passés de 1,3 % à 9,9 % entre 2005 et 2009) et les demandes individuelles acceptées par le conjoint (9,6 % en 2005 et 24,5 % en 2009). Les divorces pour faute sont de moins en moins nombreux (11,4 % des procédures en 2009) et seront sans doute bientôt dépassés par les séparations de fait. En 2000, ces dernières ne représentaient que 1,4 % des procédures, quand 41 % des procédures concernaient des divorces pour faute, alors qu'aujourd'hui leurs parts respectives se rapprochent (tableau 4).

### *Augmentation de la part des divorces n'impliquant pas d'enfant mineur*

La majorité des divorces de 2009 ont impliqué des enfants mineurs (57 %), ce qui représente environ 130 000 enfants<sup>(20)</sup> (figure 8).

Le nombre de divorces avec enfants a toutefois retrouvé le niveau du début des années 2000. La hausse des divorces lors de la dernière décennie a donc plutôt concerné des couples sans enfant mineur, qui utilisent par ailleurs plus fréquemment des procédures de divorce par consentement mutuel (Chaussebourg *et al.*, 2009). Cette augmentation est sans doute liée à l'augmentation des divorces dont les durées de mariage sont courtes et qui concernent des couples sans enfant. Par ailleurs, le risque de divorce à des durées de mariage élevées a lui aussi augmenté : on peut supposer qu'il concerne des couples ayant divorcé alors que leurs enfants avaient atteint l'âge adulte (ce risque reste toutefois peu élevé).

---

(19) Le consentement mutuel de la loi de 2005 correspond à la requête conjointe de l'ancienne loi, avec une procédure plus rapide (Chaussebourg *et al.*, 2009).

(20) Le nombre d'enfants mineurs a été estimé à partir de la répartition des divorces selon le nombre d'enfants.

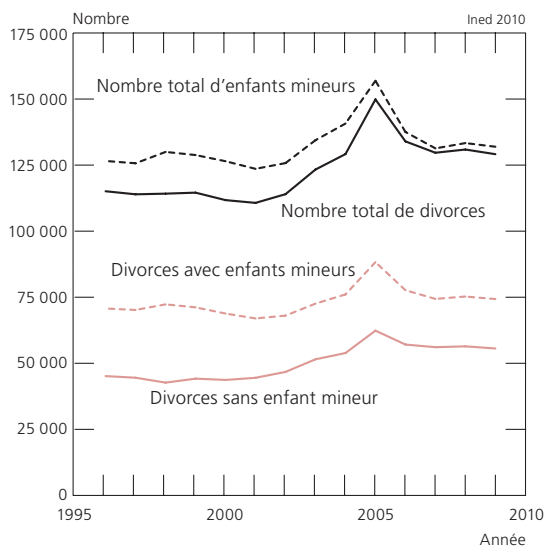


Figure 8. Évolution du nombre de divorces directs avec et sans enfants mineurs, et estimation du nombre total d'enfants mineurs concernés

Source : Ministère de la Justice.

## VI. Les situations familiales des adultes

Les résultats détaillés du recensement de 2006 sont l'occasion de faire le point sur l'évolution de situations familiales telles qu'elles peuvent être observées à partir de la composition des ménages recensés, et d'examiner les différences sociales en prenant comme indicateur le diplôme déclaré.

### *Les adultes vivent moins souvent en couple cohabitant*

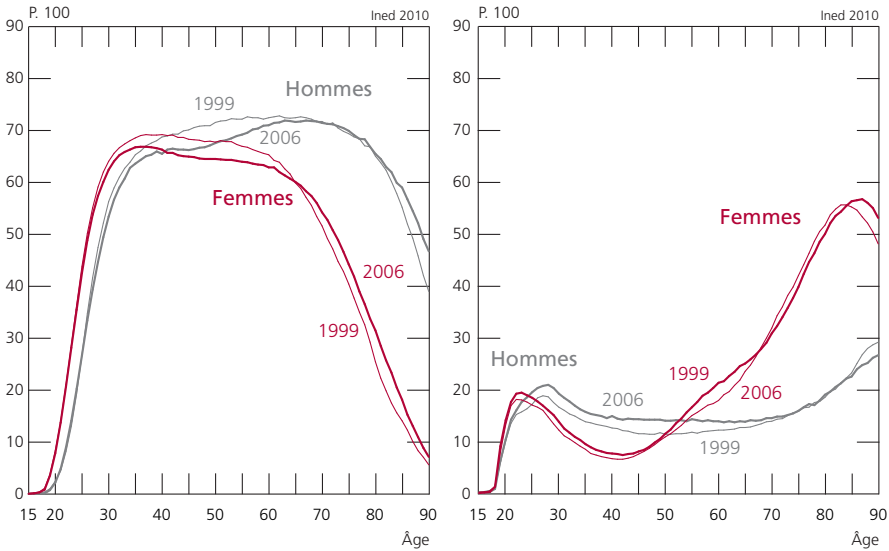
On constate d'abord (figure 9) que la proportion de jeunes de moins de 25 ans vivant en couple cohabitant (marié ou non), ne baisse plus (Daguet et Niel, 2010) ; entre les recensements précédents cette proportion diminuait (Prioux, 2002), principalement en raison du retard de l'âge à la formation de la première union (Prioux, 2003). Cet âge a donc probablement cessé de reculer, ce que confirme l'arrêt de la baisse de la fécondité des jeunes de moins de 25 ans depuis une dizaine d'années (Breton, 2010). Par contre, entre 25 et 65 ans environ, la proportion d'hommes et de femmes vivant en couple continue à se réduire, en raison de l'augmentation des séparations : même si les remises en couples sont plus fréquentes<sup>(21)</sup>, cela ne suffit pas pour compenser les ruptures, si bien que vivre en couple devient moins fréquent à ces âges. Au-delà de 65 ans, les femmes vivent plus souvent en couple en 2006 que les femmes du même âge en 1999 : ces générations (nées avant 1940) ont été moins touchées par l'augmentation des divorces, dont l'effet est encore largement compensé par la baisse de la mortalité qui retarde leur veuvage. À ces âges, les hommes vivent beaucoup plus fréquem-

(21) D'après l'enquête Erfi de 2005, seuls un homme et une femme sur dix nés entre 1926 et 1935 ont vécu au moins deux unions dans leur vie, alors que c'était déjà le cas d'un quart des hommes et des femmes nés entre 1956 et 1960, âgés de 45 à 49 ans au moment de l'enquête (Régner-Loilier et Prioux, 2008). Voir aussi Robert-Bobée et Mazuy (2005).

ment en couple que les femmes : ils sont moins nombreux (en raison de leur surmortalité), et ils vivent plus souvent avec des femmes plus jeunes que l'inverse. Au-delà de 80 ans, la proportion d'hommes vivant en couple augmente entre 1999 et 2006 : la baisse de la mortalité des femmes et l'amélioration de leur propre état de santé retarde leur isolement et/ou leur institutionnalisation.

**Figure 9. Proportions d'hommes et de femmes vivant en couple dans leur logement en 1999 et en 2006 à chaque âge**

**Figure 10. Proportions d'hommes et de femmes vivant seuls dans leur logement en 1999 et en 2006 à chaque âge**



*Champ* : France métropolitaine (population totale).  
*Source* : Insee, recensements de la population.

### **Les diplômés favorisent la vie en couple pour les hommes**

La fréquence de la vie en couple à chaque âge diffère selon le niveau de diplôme des hommes et des femmes (Daguet et Niel, 2010). Les plus diplômé(e)s, poursuivant des études plus longues, sont moins souvent en couple avant 25 ans que les moins diplômé(e)s (Robert-Bobée et Mazuy, 2005). Au-delà de cet âge, le diplôme obtenu peut être associé à une fréquence plus ou moins grande de la vie en couple : la « dot scolaire » aurait un « effet pervers » pour les femmes, car « les femmes les plus riches en capital social et culturel sont plus souvent célibataires que les autres femmes » (de Singly, 1987, p. 167)<sup>(22)</sup> ; au contraire, le célibat masculin touche plutôt les hommes peu qualifiés (de Singly, 1982), généralement sans diplôme, les hommes les plus diplômés étant avantagés sur

(22) L'importance du célibat des femmes les plus diplômées a été mise en évidence dans les enquêtes Famille (Desplanques, 1987).

le « marché matrimonial ». À ces différences dans la fréquence du « célibat », s'ajoutent aussi des différences de comportements de ruptures d'union et de remises en couple pour déterminer la fréquence de vie en couple à chaque âge observée à un moment donné.

La situation de couple des hommes selon leur diplôme en 2006 correspond assez bien à ce schéma : entre 30 et 75 ans, les hommes sans diplôme vivent nettement moins souvent en couple que tous les autres (la différence est de 7 à 11 points de pourcentage) ; entre 30 et 50 ans environ, ce sont les plus diplômés qui ont le plus souvent une conjointe ou une épouse (Daguet et Niel, 2010, p. 3). Parmi les hommes âgés de 40 à 44 ans, près de 78 % des diplômés de l'enseignement supérieur vivent en couple cohabitant, contre 74 % des titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme inférieur<sup>(23)</sup>, et seulement 66 % des non-diplômés. Au-dessus de 55 ans cependant, les plus diplômés ne se distinguent plus des autres diplômés, seuls les sans diplôme vivent moins en couple que les autres.

Pour les femmes, le schéma est un peu différent et ne correspond plus strictement à la situation décrite précédemment. Être diplômée de l'enseignement supérieur est devenu beaucoup plus fréquent dans les jeunes générations ; ce n'est donc plus pénalisant pour la vie de couple, du moins entre 30 et 45 ans, âges auxquels ce sont les femmes sans diplôme qui vivent le moins en couple. Au-dessus de cet âge, la situation des plus diplômées s'est rapprochée de celle des moins diplômées et des non-diplômées, dont la vie en couple a nettement diminué depuis 1999 (Daguet et Niel, 2010). À tout âge supérieur à 45 ans, ce sont les titulaires d'un diplôme inférieur au baccalauréat (de loin les plus nombreuses dans ces générations) qui ont le plus souvent un conjoint.

Ces différences dans les taux de vie en couple selon le diplôme s'accompagnent de petites différences vis-à-vis de la légalisation de l'union, la relation avec le diplôme n'étant pas la même pour les hommes et pour les femmes. Si en moyenne un peu plus de 81 % des femmes âgées de 30 à 59 ans vivant en couple se déclarent mariées, la proportion de mariées diminue lorsque le diplôme s'élève (de 83 % chez les sans diplôme et les titulaires d'un diplôme inférieur au baccalauréat à 77 % chez les titulaires d'un diplôme supérieur à bac + 2). Pour les hommes du même groupe d'âges, dont 78 % se déclarent mariés, ce sont au contraire les plus diplômés qui sont le plus souvent mariés (un peu plus de 80 %), mais les titulaires d'un diplôme de niveau bac + 2 sont ceux qui se sont le plus détournés du mariage (seuls 76 % se déclarent mariés). Aux diplômes les plus élevés sont probablement associés des patrimoines plus importants qui incitent à la légalisation des unions.

### *Hommes et femmes vivent plus souvent seuls dans leur logement*

La baisse de la fréquence de la vie en couple aux âges adultes s'accompagne d'une augmentation de la proportion d'hommes et de femmes vivant seuls

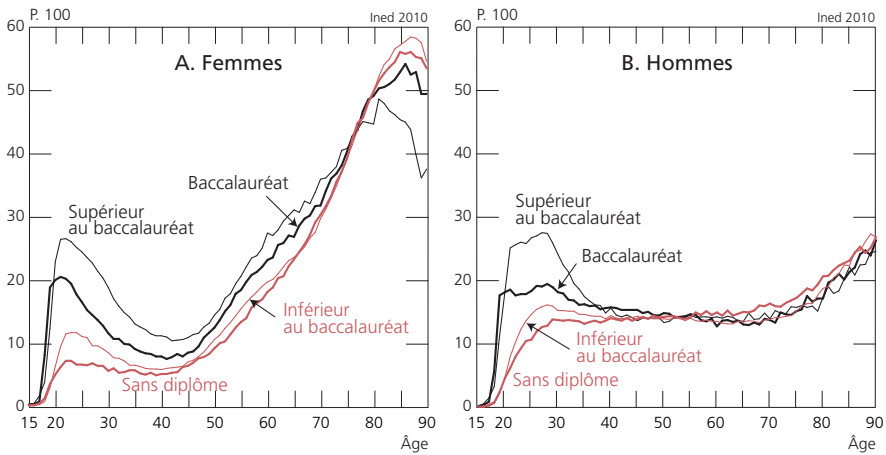
---

(23) CEP, BEP, CAP ou BEPC.

(figure 10), qui cependant ne se limite pas à la tranche d'âges 25-65 ans. Entre 20 et 25 ans la proportion de jeunes vivant seuls continue à augmenter, en raison de la poursuite plus fréquente des études supérieures : vers 22 ans, environ un cinquième des jeunes titulaires du baccalauréat vivent seuls, et un quart des diplômés de l'enseignement supérieur, contre seulement un dixième des moins diplômés, et un douzième des sans diplôme (figure 11).

Au-delà de 25-30 ans, ce sont surtout les séparations qui expliquent l'augmentation de la proportion de personnes vivant seules (figure 10). Si, au-dessous de 55 ans, la proportion augmente moins vite pour les femmes que pour les hommes, c'est parce qu'en cas de séparation d'un couple avec enfants, c'est plus souvent l'homme qui va vivre seul, la femme formant alors une famille monoparentale. Au-dessus de 65 ans, l'isolement diminue légèrement car la vie en couple progresse (cf. supra). À partir de 54 ans environ, les femmes vivent seules plus fréquemment que les hommes, et cela est d'autant plus vrai que l'on avance en âge, au moins jusqu'à 85-87 ans, âges auxquels la proportion culmine autour de 56 %. On observe ici l'effet classique de la plus grande longévité féminine et de la différence d'âge entre conjoints.

**Figure 11. Proportions de femmes (A) et d'hommes (B) vivant seuls dans leur logement en 2006 selon l'âge et le diplôme**



*Champ* : France métropolitaine (population totale).  
*Source* : Insee, recensement de 2006.

Pour les femmes, la fréquence de l'isolement est très corrélée à leur niveau d'étude (figure 11A). En dessous de 75 ans environ, la proportion de femmes vivant seules augmente avec le niveau de diplôme. Même si un diplôme élevé permet plus facilement d'acquérir une autonomie résidentielle, ce sont essentiellement les différences de calendriers familiaux qui expliquent ces écarts avant 50 ans : les non-diplômées se mettent en couple plus jeunes, ont des enfants plus tôt (Robert-Bobée et Mazuy, 2005), et vivent nettement plus souvent



en famille monoparentale (figure 12B), alors que les plus diplômées ont leurs enfants plus tard (Davie et Mazuy, 2010) et restent plus souvent sans enfant (Robert-Bobée, 2006). Au-dessus de 75 ans, la relation s'inverse, les plus diplômées (au demeurant peu nombreuses dans ces générations) vivent moins souvent seules, vivant plus souvent en institution que les sans diplôme et les peu diplômées.

Pour les hommes aussi, la fréquence de l'isolement augmente avec le niveau de diplôme chez les jeunes adultes (figure 11B), mais les différences sont plus faibles et, dès la cinquantaine, ce sont les sans diplôme qui vivent le plus souvent seuls dans leur logement. L'écart avec les diplômés est faible (quel que soit leur niveau), car pour les non-diplômés la moindre fréquence de vie en couple déjà décrite se traduit surtout par d'autres modes de cohabitation : aux jeunes âges, ils vivent plus souvent chez leurs parents, et aux âges adultes, ils vivent plus souvent dans des configurations non familiales (ménages de plusieurs personnes non apparentées, et « hors ménage » au sens du recensement)<sup>(24)</sup>.

### *Les femmes sans diplôme vivent plus souvent en famille monoparentale*

L'augmentation des séparations conjugales s'accompagne aussi d'une augmentation de la part des adultes vivant en famille monoparentale, en particulier pour les femmes (figure 12A). Pour elles, c'est entre 40 et 55 ans que cette croissance est la plus marquée, et surtout entre 45 et 50 ans (plus de 2 points de pourcentage). Pour les hommes, c'est aussi autour de la cinquantaine que l'augmentation est la plus sensible, mais elle se limite à un demi-point de pourcentage.

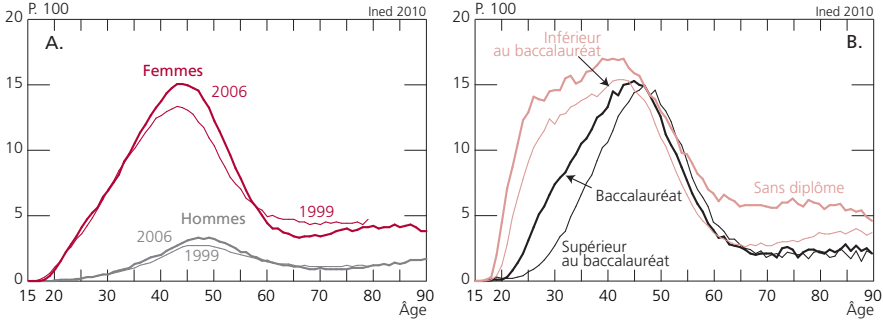
Pour les femmes, être à la tête d'une famille monoparentale est aussi très corrélé avec le diplôme (figure 12B) : avant 45 ans, c'est une situation d'autant plus fréquente que le niveau d'études est faible. Outre la précocité du calendrier familial des femmes les moins diplômées, ce sont aussi les ruptures d'unions avec enfant(s) qui seraient plus fréquentes, et expliqueraient la diminution importante des taux de vie en couple à ces âges entre 1999 et 2006 (Daguet et Niel, 2010). À partir de 60 ans, les femmes sans diplôme sont nettement plus souvent en famille monoparentale<sup>(25)</sup> que les autres : ceci peut refléter aussi bien les difficultés d'insertion de leurs enfants, qui continuent à vivre (ou reviennent vivre) chez leur mère, que la prise en charge plus fréquente des mères âgées par leurs enfants.

---

(24) Les personnes recensées hors ménage peuvent appartenir à des « ménages collectifs » (prisons, casernes, hôpitaux de long séjour, institutions) ou ne pas avoir de domicile fixe (y compris les gens du voyage et les marinières). Certains peuvent donc vivre en couple sans être considérés comme tel au recensement.

(25) Tout adulte vivant avec un de ses enfants, quel que soit son âge, à condition que celui-ci ne soit pas lui-même en couple et n'ait pas d'enfant, est considéré comme vivant en famille monoparentale.

Figure 12. Proportions d'hommes et de femmes vivant en famille monoparentale en 1999 et en 2006 (A) selon leur âge, et proportions de femmes en famille monoparentale en 2006 selon leur âge et leur diplôme (B)



Champ : France métropolitaine (population totale).  
Source : Insee, recensements de 1999 et 2006.

Le diplôme différencie moins les hommes en famille monoparentale, mais on note deux points communs avec les femmes : les plus diplômés sont un peu plus rarement en famille monoparentale lorsqu'ils sont jeunes du fait du décalage du calendrier de la fécondité ; les non-diplômés de 60 ans et plus sont plus souvent en famille monoparentale que les autres.

La diversité des situations des hommes et des femmes adultes à chaque âge selon leur diplôme est donc en grande partie due aux différences de calendriers familiaux selon le niveau d'études (Robert-Bobée et Mazuy, 2005).

Le passage d'un modèle où le mariage était précoce et universel à une situation où le mariage est plus tardif et moins fréquent, et où d'autres formes durables de vie en couple sont possibles, crée une multiplicité de normes. Cette pluralité de normes se traduit par des comportements différenciés socialement (Déchaux, 2009), selon des modalités spécifiques à chaque sexe. Pour les femmes, une mise en couple précoce est souvent associée à des naissances plus nombreuses, s'accompagnant d'interruptions durables de l'activité professionnelle et d'une répartition des tâches domestiques inégale au sein du couple (Régnier-Loilier, 2009). À l'inverse, les femmes se mettant en couple plus tardivement ont des carrières professionnelles moins interrompues. Pour les hommes, le recul du mariage s'accompagne d'une exclusion plus fréquente du marché matrimonial dans les catégories sociales les moins favorisées (Toulemon et Lapierre-Adamcyk, 2000).

## VII. La mortalité

### *Reprise des progrès de l'espérance de vie des femmes*

Aux 546 000 décès de l'année 2009 correspondent un taux brut de mortalité de 8,5 pour 1 000 habitants et une espérance de vie à la naissance estimée provisoirement à 77,8 ans pour les hommes et 84,5 ans pour les femmes. Ces niveaux d'espérance de vie représentent un gain de deux mois pour chacun des deux sexes par rapport à l'année précédente. Ce progrès signifie que la stagnation de l'espérance de vie à la naissance des femmes, observée de 2007 à 2008, ne correspondait pas à une interruption durable de la baisse de leur mortalité. Ces chiffres montrent aussi un écart constant (de 6,7 ans) entre les sexes de la durée de vie moyenne par rapport à 2008.

Si ces estimations provisoires se confirment, en dix ans l'augmentation de l'espérance de vie à la naissance des hommes aura atteint presque 3 ans (2,95 ans entre 1996-1998 et 2006-2008), ce qui représente une accélération des progrès par rapport aux deux décennies précédentes, au cours desquelles le gain a été de 2,4 ans de 1976-1978 à 1986-1988 et 2,5 ans de 1986-1988 à 1996-1998. Pour les femmes, l'évolution aura été moins forte avec un gain, tout de même non négligeable, de 2,5 ans, 2,1 ans et à nouveau 2,1 ans au cours des trois décennies passées. Cette progression ralentie de l'espérance de vie féminine est un phénomène nouveau, qui date des années 1990. Tout au long de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle en effet, la mortalité des femmes a baissé considérablement plus vite que celle des hommes, et c'est seulement au cours des années 1980 que le rythme de baisse de la mortalité des hommes est devenu quasiment identique à celui des femmes, pour le dépasser pendant la période la plus récente.

### *La France en bonne position parmi ses voisins européens*

À l'exception des pays de l'Est, tous les pays d'Europe occidentale ont aujourd'hui atteint une espérance de vie qui dépasse 80 ans pour les femmes, voire 84 ans dans les pays les plus avancés, au premier rang desquels se situe la Suisse, puis la France, l'Espagne et l'Italie. La différence est de presque 8 ans avec la Bulgarie, la Lettonie, la Lituanie et la Roumanie, où l'espérance de vie des femmes est inférieure à 78 ans (annexe A.12).

La dispersion est encore plus forte pour l'espérance de vie masculine avec un écart de presque 13 ans entre la Lettonie, où cet indicateur est de 67,0 ans, la Suisse où il s'établit aujourd'hui à 79,8 ans, et la Suède (79,2 ans). La France, au douzième rang en 2007-2008, se situe dans la moyenne, aux côtés de l'Autriche, de l'Allemagne, et du Royaume-Uni.

En revanche, la France se distingue par un écart important entre les durées de vie moyennes des hommes et des femmes, seulement égalé ou dépassé par celui qui caractérise les pays de l'Est et supérieur à 10 ans en Estonie, Lettonie et Lituanie (où il atteint même un niveau record de 11,3 ans), alors qu'il est inférieur à 5 ans dans la plupart des autres pays européens.

Les pays de l'Est sont aussi ceux où la mortalité infantile est la plus élevée, avec un taux qui atteint plus de 10 ‰ en Roumanie. Dans les autres pays européens, la probabilité de décéder avant un an est pourtant aujourd'hui presque partout inférieure à 4 ‰. La Scandinavie est particulièrement en avance dans ce domaine, et le taux de mortalité infantile est même inférieur à 3 ‰ en Suède et en Finlande (tableau annexe A.13).

**Des progrès particulièrement marqués avant 45 ans**

Comme le montre le tableau 5, c'est avant 45 ans que la baisse des quotients de mortalité a été la plus importante en France au cours des dix dernières années. Pour limiter les variations aléatoires, les calculs sont fondés sur les tables pluriannuelles de l'Insee, dont la dernière concerne la période 2006-2008. Entre 1996-1998 et 2006-2008, la probabilité de décéder entre 15 et 25 ans a reculé d'un tiers environ, tant pour les hommes que les femmes. Le recul a été presque aussi significatif chez les hommes entre 25 et 45 ans (-31 %). Il s'est établi pour les enfants de moins de 15 ans à -27 % chez les garçons et -25 % chez les filles, et à -25 % pour les femmes de 25 à 45 ans. Bien que moindre, ce recul a tout de même atteint 20 % pour les deux sexes entre 65 et 80 ans. C'est entre 45 et 65 ans qu'il a été le moins marqué, particulièrement chez les femmes où il a été inférieur à 10 % (15 % chez les hommes).

**Tableau 5. Évolution des quotients de mortalité à certains âges en France entre 1996-1998 et 2006-2008\***

Probabilité de décéder entre	Hommes			Femmes		
	1996-1998	2006-2008	Variation (%)	1996-1998	2006-2008	Variation (%)
	Quotient (‰)			Quotient (‰)		
0 et 15 ans	8,3	6,0	-27,5	6,4	4,8	-25,3
15 et 25 ans	9,4	6,3	-32,6	3,4	2,2	-34,9
25 et 45 ans	40,0	27,6	-31,1	17,0	12,8	-24,9
45 et 65 ans	169,7	143,4	-15,5	72,1	65,5	-9,3
65 et 80 ans	434,7	350,5	-19,4	233,1	185,6	-20,4

\* Données provisoires pour la table de mortalité 2006-2008.

Champ : France métropolitaine.

Source : Calculs d'après les tables de mortalité de l'Insee, division Enquêtes et études démographiques.

En ce qui concerne la mortalité infantile, le recul a été à peine moindre que chez les moins de 15 ans en général, soit une baisse de 23 % de la probabilité de décéder au cours de la première année de vie entre 1996-1998 et 2006-2008 (tableau annexe A.11). Au cours de cette période, le taux de mortalité infantile a diminué de 4,7 ‰ à 3,6 ‰. Le recul a été un peu plus lent pour la mortalité la plus précoce, avec une baisse de seulement 20 % du taux de mortalité néonatale qui n'a diminué que de 3 ‰ en 1996-1998 à 2,4 ‰ en 2006-2008 (tableau annexe A.11). De toutes façons, la mortalité des jeunes enfants a aujourd'hui atteint un niveau si faible que sa contribution potentielle à la

mortalité générale (ou à l'espérance de vie à la naissance) est devenue négligeable. Il n'en demeure pas moins que les niveaux observés dans d'autres pays européens (tableau annexe A.13) indiquent que des progrès sont encore possibles à ces très jeunes âges.

### *Le rôle croissant de la mortalité aux grands âges*

Le tableau 6 fait le bilan, par période de dix ans, du poids de la mortalité aux différents âges dans les progrès de l'espérance de vie à la naissance depuis trente ans et pour chaque sexe. La concentration croissante de la mortalité aux âges élevés se traduit par leur rôle de plus en plus important dans l'évolution de l'espérance de vie à la naissance. Au cours des dix dernières années, 74 % des années de vie gagnées par les hommes et 85 % de celles gagnées par les femmes résultent des progrès réalisés après l'âge de 65 ans. Cette proportion reflète une accélération des progrès au cours du temps puisqu'elle s'établissait entre 1976-1978 et 1986-1988 à 65 % chez les hommes et 77 % chez les femmes, et entre 1986-1988 et 1996-1998 à 68 % pour les hommes et 81 % pour les femmes. Un examen de l'évolution des causes de décès permet de mieux comprendre l'origine de ces progrès.

**Tableau 6. Contribution des groupes d'âges aux gains d'espérance de vie (années)**

Groupe d'âges	Période					
	1976-1978 à 1986-1988	1986-1988 à 1996-1998	1996-1998 à 2006-2008	1976-1978 à 1986-1988	1986-1988 à 1996-1998	1996-1998 à 2006-2008
	Hommes			Femmes		
0-14 ans	0,08	0,07	0,02	0,06	0,05	0,02
15-24 ans	0,08	0,06	0,04	0,05	0,04	0,02
25-44 ans	0,18	0,20	0,21	0,14	0,11	0,09
45-64 ans	0,50	0,48	0,50	0,33	0,21	0,18
65-79 ans	0,91	0,88	1,02	0,75	0,50	0,44
80 ans et plus	0,65	0,82	1,16	1,15	1,22	1,33
Total	2,40	2,51	2,95	2,47	2,13	2,07

Source : Tables de mortalité de l'Insee, division Enquêtes et études démographiques.

### *L'évolution de la mortalité par cause*

Les tumeurs et maladies cardiovasculaires sont depuis les années 1950 les deux principales causes de décès en France (tableau annexe A.14). Depuis le début des années 1980, presque 60 % du taux comparatif de mortalité toutes causes leur est attribué tant pour les hommes que les femmes. Les poids respectifs de chacun de ces deux grands groupes de maladies se sont toutefois inversés au cours du temps.

### *Des progrès considérables en matière de maladies cardiovasculaires*

Tandis que les maladies cardiovasculaires représentaient plus d'un tiers de la mortalité totale (34 % chez les hommes, 37 % chez les femmes) en 1980, cette proportion s'est progressivement réduite pour n'atteindre plus que le quart (24 % et 25 %) en 2007, avec une baisse d'environ 60 % du taux comparatif de mortalité pour cette cause pour chacun des deux sexes (tableau annexe A.14).

Les progrès ont été particulièrement marqués dans la lutte contre les maladies cérébrovasculaires, dont le taux comparatif a baissé très régulièrement, de presque 75 % pour chacun des deux sexes depuis 1980. Les maladies ischémiques du cœur ont toutefois également fortement diminué, avec une baisse de 50 % du taux comparatif masculin et 60 % du taux féminin au cours de la même période. Mais, si l'évolution a été relativement linéaire pour les maladies cérébrovasculaires, la baisse de la mortalité par maladies ischémiques du cœur s'est accélérée entre 1980 et 2007, à un rythme qui a pratiquement doublé pour les hommes et triplé pour les femmes entre 1980-1990 et 2000-2007 (tableau annexe A.14). C'est cette évolution très favorable de maladies prépondérantes aux âges élevés qui explique les progrès majeurs en matière de lutte contre la mortalité après 65 ans (Meslé, 2006).

### *Une accélération de la baisse de la mortalité par cancer*

Pendant la même période, le poids des cancers s'est accru en proportion inverse de celui des maladies cardiovasculaires (tableau annexe A.14). Les cancers représentent aujourd'hui la première cause de décès en France. Malgré une baisse significative du taux comparatif (- 22 % chez les hommes, - 18 % chez les femmes entre 1980 et 2007), la part des cancers dans la mortalité totale a augmenté de 26 % à 35 % chez les hommes et de 22 % à 32 % chez les femmes. Pour ces dernières, la mortalité due à l'ensemble des cancers représente toutefois la moitié seulement du taux observé chez les hommes (121 contre 247 pour 100 000 en 2007).

Le poids de la mortalité par cancer est particulièrement lourd entre 45 et 65 ans et à peine plus faible après 65 ans (tableau 7). À ces âges, elle représente environ la moitié du taux comparatif pour l'ensemble des causes déclarées : 48 % chez les hommes et 57 % chez les femmes à 45-65 ans ; 47 % et 45 % à 65-80 ans. Un élément encourageant toutefois est l'accélération des progrès au cours des 20 à 25 dernières années. Ces progrès concernent en particulier les cancers dominant chez chacun des deux sexes, c'est-à-dire du poumon chez l'homme (avec un recul du taux comparatif de 70 à 62 pour 100 000 entre 1990-1996 et 2007), du sein et de l'utérus chez la femme (dont le taux combiné a baissé de 38 à 30 pour 100 000 entre 1980 et 2007). Ces dernières se caractérisent toutefois par une hausse du cancer du poumon, dont le taux est passé de 6 à 15 pour 100 000 au cours de la même période. Cette évolution contrastée entre les sexes reflète le recul beaucoup plus récent du tabagisme chez les femmes que chez les hommes, ces derniers continuant à fumer dans une proportion toutefois supérieure d'un tiers à celle des femmes (Arwidson *et al.*, 2004).

### Les autres causes de mortalité

Les « autres maladies » représentent la troisième grande cause de décès en 2007, comme c'était déjà le cas en 1980 (tableau annexe A.14). Ces autres maladies sont pour la plupart liées soit aux causes de décès propres aux enfants, soit à celles concernant plus particulièrement les personnes âgées. Les causes de décès des jeunes enfants et adolescents (0-15 ans) sont très spécifiques : anomalies congénitales et maladies infantiles essentiellement, mortalité accidentelle dans une moindre mesure. L'ensemble des autres maladies représente presque les trois quarts du taux comparatif toutes causes avant 15 ans (tableau 7). Après la première année de vie, la mortalité est cependant très faible et atteint son niveau le plus faible à 9 et 10 ans : le risque de décéder est alors inférieur à 1 pour 10 000. Chez les plus âgés (80 ans et plus), les cancers et maladies cardiovasculaires prédominent mais les autres maladies représentent tout de même 17 % du taux comparatif toutes causes chez les hommes et 23 % chez les femmes (tableau 7).

**Tableau 7. Taux comparatif de mortalité par grands groupes d'âges en 2007\* (pour 100 000) et répartition par cause de décès (%)**

Cause de décès	Groupe d'âges						
	0-14 ans	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65-79 ans	80 ans ou plus	Tous âges
<b>Hommes</b>							
Taux comparatifs toutes causes (pour 100 000)	4	6	13	70	245	1150	682
Maladies infectieuses	2,7	0,7	2,8	1,8	1,6	2,0	1,9
Cancers	7,4	9,7	17,1	48,0	46,5	24,9	37,0
Maladies cardiovasculaires	2,4	3,6	11,0	17,6	24,9	36,4	25,6
Maladies respiratoires	1,9	1,2	1,8	3,0	5,9	10,2	6,3
Maladies de l'appareil digestif	1,3	0,5	5,4	8,1	5,0	3,7	5,3
Autres maladies	71,7	9,8	13,1	9,9	11,0	17,4	13,8
Morts violentes	12,6	74,4	48,8	11,7	5,0	5,3	10,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Femmes</b>							
Taux comparatifs toutes causes (pour 100 000)	3	2	6	31	112	765	358
Maladies infectieuses	2,2	2,5	3,0	1,6	1,8	2,0	1,9
Cancers	8,0	17,4	38,8	56,6	44,9	17,6	34,5
Maladies cardiovasculaires	3,1	4,3	10,2	11,8	23,2	40,2	26,9
Maladies respiratoires	2,3	2,1	1,9	2,5	4,7	7,7	5,3
Maladies de l'appareil digestif	1,1	0,8	4,8	6,9	5,2	4,2	5,0
Autres maladies	72,0	18,7	13,8	10,8	15,2	23,1	18,7
Morts violentes	11,3	54,2	27,5	9,7	4,9	5,3	7,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

\* Ces taux sont légèrement différents de ceux du tableau annexe A.14 à cause du mode de calcul. Les causes mal définies ont été réparties. Pour une définition des grands groupes de causes et de la méthode de répartition des causes mal définies, on pourra se reporter à Meslé (2006).

Source : Calculs de Meslé (2006) mis à jour d'après les statistiques de l'Inserm (CépiDc).

Les morts violentes représentent toujours aujourd'hui de très loin la première cause de décès chez les jeunes entre 15 et 25 ans (69 % du taux comparatif de mortalité toutes causes leur sont attribuables) et entre 25 et 45 ans (42 % du taux toutes causes). Tandis que pour les plus jeunes, ce sont les accidents de la circulation qui concentrent la part la plus importante des décès (53 % du taux comparatif pour l'ensemble des morts violentes chez les hommes et 49 % chez les femmes), ce sont surtout les suicides qui tuent entre 25 et 45 ans. C'est là la première cause de décès chez les hommes de 25-34 ans et la deuxième chez les femmes, après les cancers (Aouba *et al.*, 2009).

Enfin, le taux comparatif des maladies de l'appareil respiratoire continue à diminuer par palier, mais son poids dans le nombre total des décès demeure important avec le vieillissement de la population.

### Vue d'ensemble

Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, la population de la France métropolitaine est estimée à 62,8 millions d'habitants, en hausse de 5,2 ‰ (325 000 personnes) par rapport à 2009. L'accroissement est un peu plus faible qu'en 2008 car le solde migratoire est estimé en légère diminution (70 000 personnes) et le solde naturel décroît un peu (255 000), sous l'effet combiné d'une faible baisse des naissances et d'une légère augmentation des décès. Le vieillissement de la structure par âge de la population de la France est peu accentué en comparaison de celui de l'Allemagne et de l'Italie, mais les prochaines années verront augmenter rapidement la part des personnes âgées de 60 ans et plus.

Après trois années de baisse, les admissions au séjour d'étrangers n'appartenant pas à l'Espace économique européen ont augmenté de 7,9 % en 2008. L'augmentation concerne surtout des titres attribués à des travailleurs, des étudiants et des réfugiés, tandis que l'immigration familiale diminue légèrement, mais moins nettement qu'en 2007. Parmi les immigrés recensés en 2006, les personnes nées en Algérie et au Maroc sont désormais plus nombreuses que les originaires du Portugal, qui étaient aussi nombreux que les originaires d'Algérie lors du recensement de 1999.

Après un maximum en 2008, l'indicateur conjoncturel de fécondité s'est légèrement replié en 2009, passant de 2,00 enfants par femme à 1,99 (de 1,99 à 1,98 en France métropolitaine), en raison de la baisse de la fécondité des femmes de moins de 30 ans. L'âge moyen à la maternité atteint 30 ans pour la première fois. Si la tendance à la hausse de la fécondité après 30 ans se poursuit au même rythme, la descendance finale des générations nées au début des années 1970 pourrait se relever au-dessus de 2 enfants par femme.

Les interruptions volontaires de grossesse (IVG) ont augmenté de 4,4 % en 2006, puis légèrement décliné en 2007 (-0,9 %) mais demeurent plus nombreuses que dans les années 1990 (213 400 en 2007, contre un nombre estimé à 206 000-207 000). L'indicateur conjoncturel s'établit à 0,53 IVG par femme,



dont 0,35 première IVG par femme. L'âge à la première IVG tend à diminuer, et la fréquence des IVG répétées à augmenter.

Le nombre de pacs a encore augmenté en 2009, à un rythme toutefois très ralenti (+ 20 %) par rapport à 2008 (+ 43 %). La part des pacs de couples de même sexe étant très minoritaire (4,8 % en 2009) et diminuant progressivement, le nombre d'unions de couples hétérosexuels officialisées (par mariage ou pacs) tend à s'accroître.

Depuis les années 2000, les mariages diminuent à nouveau. En 2009, la baisse est nette (- 5 %), et concerne tous les états matrimoniaux. Les indicateurs conjoncturels de nuptialité des célibataires n'ont jamais été aussi bas : pour les hommes comme pour les femmes, la somme des taux est inférieure à 50 %, et la combinaison des quotients est proche de 55 %. La proportion d'hommes et de femmes atteignant la cinquantaine sans avoir jamais été mariés augmente au fil des générations et dépasse un tiers dans les générations nées au début des années 1970.

Après le pic de l'année 2005, consécutif à l'application d'une nouvelle législation simplifiant la plupart des procédures de divorce, le nombre de divorces prononcés chaque année se réduit progressivement, mais demeure toutefois, en 2009, supérieur au niveau enregistré au début des années 2000. L'indicateur conjoncturel s'établit à 44,7 divorces pour 100 mariages. Chaque année, environ 130 000 enfants mineurs sont concernés par le divorce de leurs parents.

Entre les deux derniers recensements, les situations familiales des adultes se sont modifiées : en raison des ruptures d'unions plus fréquentes, les hommes et les femmes âgées de 25 à 65 ans vivent un peu moins souvent en couple en 2006 qu'en 1999 ; ils vivent plus souvent seuls dans leur logement (surtout les hommes) ou en famille monoparentale (principalement les femmes). Pour les femmes, vivre seule est d'autant plus fréquent que leur diplôme est élevé ; c'est l'inverse pour la vie en famille monoparentale qui concerne d'autant plus les femmes et d'autant plus jeunes qu'elles sont peu diplômées. Outre les ruptures d'unions, c'est le décalage des calendriers familiaux qui expliquent ces différences. Pour les hommes, ce sont surtout les sans diplôme qui se distinguent par une moindre fréquence de la vie en couple, et une tendance à vivre plus souvent dans des ménages atypiques (plusieurs personnes non apparentées, et « hors ménage » au sens du recensement).

La progression de l'espérance de vie à la naissance a repris en 2009, après une pause pour les femmes en 2008 : elle est estimée à 77,8 ans pour les hommes et 84,5 ans pour les femmes. La mortalité infantile (3,6 décès d'enfants de moins d'un an pour 1 000 nés vivants) ne baisse plus depuis 2005. Au cours de la dernière décennie, les progrès de l'espérance de vie ont été plus rapides chez les hommes et se sont un peu ralentis chez les femmes ; c'est majoritairement au-dessus de 80 ans que les années de vie moyenne ont été gagnées chez les femmes, et au-dessus de 65 ans pour les hommes, essentiellement en

raison de la chute de la mortalité due aux maladies cardiovasculaires prépondérantes à ces âges. Les cancers sont devenus la première cause de décès, malgré une baisse de la mortalité pour toutes les localisations cancéreuses, sauf les cancers dus au tabac chez les femmes.

**Mots-clés** : France, conjoncture démographique, immigration, fécondité, avortement, union et rupture d'union, situation familiale des adultes, mortalité.



## ANNEXE STATISTIQUE

Tableau A.1 Mouvement de la population (en milliers)  
et taux bruts (p. 1 000)<sup>(1)</sup>

Année	Population en milieu d'année	Naissances vivantes	Décès	Accroissement			Taux bruts (p. 1000)			
				Naturel	Migra-toire	Total	Natalité	Mortalité	Accroissement	
									Naturel	Total
1985	55 284	768	552	+ 216	+ 38	+ 254	13,9	10,0	+ 3,9	+ 4,6
1990	56 735	762	526	+ 236	+ 80	+ 316	13,4	9,3	+ 4,1	+ 5,6
1995	57 844	730	532	+ 198	+ 40	+ 238	12,6	9,2	+ 3,4	+ 4,1
2000	59 063	775	531	+ 244	+ 70	+ 314	13,1	9,0	+ 4,1	+ 5,3
2001	59 477	771	531	+ 240	+ 85	+ 325	13,0	8,9	+ 4,1	+ 5,5
2002	59 894	762	535	+ 226	+ 95	+ 321	12,7	8,9	+ 3,8	+ 5,4
2003	60 304	761	552	+ 209	+ 100	+ 309	12,6	9,2	+ 3,4	+ 5,1
2004	60 734	768	509	+ 259	+ 105	+ 364	12,6	8,4	+ 4,2	+ 6,0
2005	61 181	774	528	+ 247	+ 95	+ 342	12,7	8,6	+ 4,1	+ 5,6
2006	61 597	797	516	+ 280	+ 115	+ 395	12,9	8,4	+ 4,5	+ 6,4
2007*	61 963	786	521	+ 265	+ 70	+ 335	12,7	8,4	+ 4,3	+ 5,4
2008*	62 300	796	532	+ 264	+ 75	+ 339	12,8	8,5	+ 4,3	+ 5,4
2009*	62 631	793	538	+ 255	+ 70	+ 325	12,7	8,6	+ 4,1	+ 5,2

<sup>(1)</sup> Population et taux révisés après le recensement de 2007.

\* Provisoire.

**Champ** : France métropolitaine.

**Source** : Insee, division Enquêtes et études démographiques, Beaumel *et al.* (2010).

Tableau A.2 Répartition par âge de la population au 1<sup>er</sup> janvier (%)

Groupe d'âges	1985	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008*	2009*	2010*
0-19 ans	29,2	27,8	26,1	25,6	25,4	25,3	25,1	25,1	25,0	24,9	24,8	24,6	24,5	24,4
20-59 ans	52,7	53,2	53,8	53,8	53,9	54,1	54,2	54,1	54,1	54,1	53,8	53,4	53,1	52,7
60 ans ou plus	18,1	19,0	20,1	20,6	20,7	20,6	20,7	20,8	20,9	21,0	21,4	22,0	22,4	22,9
<i>Dont :</i>														
65 ans ou plus	12,8	13,9	15,0	16,0	16,1	16,2	16,3	16,4	16,5	16,6	16,5	16,6	16,7	16,8
75 ans ou plus	6,3	6,8	6,1	7,2	7,4	7,6	7,7	7,9	8,1	8,3	8,5	8,6	8,8	8,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

\* Provisoire.

**Champ** : France métropolitaine.

**Source** : Insee, division Enquêtes et études démographiques, série révisée après le recensement de 2007.

**Tableau A.3 Immigration régulière de long terme selon que les étrangers sont ressortissants d'un pays membre de l'Espace économique européen ou d'un pays ne bénéficiant pas de la libre circulation en Europe et selon que les étrangers sont arrivés mineurs ou majeurs**

Année d'admission au séjour	Étrangers ressortissants de l'Espace économique européen*			Étrangers ressortissants d'un pays tiers			Ensemble, toutes nationalités
	Majeurs	Mineurs	Total	Majeurs	Mineurs	Total	
1994	43 885	3 812	47 697	60 272	11 594	71 866	119 563
1995	41 118	3 305	44 423	54 123	7 634	61 757	106 180
1996	40 082	3 176	43 258	55 676	7 052	62 728	105 986
1997	38 485	2 821	41 306	78 620	7 505	86 125	127 431
1998	40 092	2 941	43 033	99 638	13 208	112 846	155 879
1999	40 064	2 727	42 791	89 698	12 631	102 329	145 120
2000	40 325	2 957	43 282	105 263	11 883	117 146	160 428
2001	39 406	3 146	42 552	127 287	12 855	140 142	182 694
2002	39 729	3 015	42 744	148 536	14 427	162 963	205 707
2003	39 012	3 073	42 085	158 504	14 808	173 312	215 397
2004	39 273	3 944	43 217	153 035	15 611	168 646	211 863
2005			52 600	151 396	13 291	164 685	217 285
2006			51 765	150 983	9 972	160 955	212 720
2007			55 000	134 859	9 799	144 658	199 658
2008			55 000	146 550	9 506	156 056	211 056

\* États membres de l'Union européenne + Islande, Liechtenstein et Norvège ; élargissement de 14 à 24 pays à partir de 2004 ; de 24 à 26 à partir de 2007 avec l'entrée de la Bulgarie et de la Roumanie.

Depuis la loi du 26 novembre 2003, la détention d'un titre de séjour est devenue facultative pour les étrangers ressortissants des 14 anciens États membres. Afin de corriger provisoirement cette sous-évaluation, une estimation a été introduite, qui fixe le niveau total de ces flux migratoires à 40 000 en 2004. À partir de 2005, les chiffres ont été estimés à partir des données des enquêtes annuelles de recensement, il n'est plus possible de fournir une estimation du nombre d'étrangers arrivés mineurs.

**Sources** : Premiers titres de séjour d'une durée de validité d'au moins un an délivrés à des étrangers arrivés majeurs : ministère de l'Intérieur, AGDREF (élaboration par l'Ined). À compter de 2006, les entrées de mineurs sont également comptabilisées à partir des informations recueillies par le ministère de l'Intérieur (et non plus l'Anaem comme par le passé).

Tableau A.4 Évolution de la fécondité depuis 1970

Année	Somme des taux par âge (p. 100 femmes)			Âge moyen à la maternité (années)		Fécondité hors mariage	
	15-27 ans	28 ans et +	Total (ICF)	Ensemble	Dont premières naissances <sup>(1)</sup>	Somme des taux par âge (p. 100 femmes)	Part dans la fécondité totale (%)
1970	143	104	247	27,2	23,9	16	6,4
1975	118	74	193	26,7	24,1	16	8,5
1980	116	78	194	26,8	24,5	22	11,4
1985	99	82	181	27,5	25,2	36	19,6
1990	84	94	178	28,3	26,0	53	30,1
1995	69	102	171	29,0	26,8	65	37,9
2000	69	119	187	29,4	27,4	81	43,2
2001	69	119	188	29,4		83	44,3
2002	67	119	186	29,5	27,5	84	44,7
2003	66	121	187	29,5	27,6	86	45,6
2004	67	123	190	29,6	27,7	89	46,8
2005	66	126	192	29,7	27,8	92	47,9
2006	67	131	198	29,8	27,8	98	49,7
2007*	65	131	196	29,8	27,9	100	50,9
2008*	66	133	199	29,9	28,0	103	51,6
2009*	64	134	198	30,0		104	52,9

<sup>(1)</sup> : 1970-1995 : L. Toulemon, d'après EHF 1999 ; 2000 : estimation d'après les statistiques de l'état civil ; 2002-2008 : calculs de G. Desplanques (2008), puis E. Davie et M. Mazuy (2010) d'après les EAR, moins 0,3 an pour tenir compte de la surestimation de l'âge par cette méthode.

\* Provisoire.

**Champ** : France métropolitaine.

**Sources** : Insee, Division Enquêtes et études démographiques. Série révisée après le recensement de 2007.

**Tableau A.5 Fécondité des générations : descendance atteinte, descendance finale estimée (nombre moyen d'enfants pour 100 femmes) et âge moyen à la maternité (en années et dixièmes d'années)**

Génération	Descendance atteinte pour 100 femmes (âge révolu)				Projection avec gel des taux*		Projection tendancielle**	
	24 ans	29 ans	34 ans	39 ans	Descendance finale	Âge moyen à la maternité	Descendance finale	Âge moyen à la maternité
1930	90	177	231	256	263	27,5	263	27,5
1935	89	181	233	254	258	27,1	258	27,1
1940	96	181	225	238	241	26,4	241	26,4
1945	99	174	206	219	222	26,0	222	26,0
1950	89	154	192	207	211	26,5	211	26,5
1955	77	148	190	209	213	27,0	213	27,0
1960	66	139	184	206	212	27,7	212	27,7
1961	63	135	181	203	209	27,9	209	27,9
1962	60	131	179	202	208	28,1	208	28,1
1963	56	127	176	200	207	28,3	207	28,3
1964	53	122	173	198	205	28,5	205	28,5
1965	49	118	170	196	203	28,7	204	28,7
1966	46	114	168	195	202	28,9	202	28,9
1967	44	111	167	194	202	29,1	202	29,1
1968	42	109	166	193	201	29,2	201	29,2
1969	39	105	163	192	200	29,4	200	29,4
1970	37	103	162	192	200	29,5	200	29,6
1971	35	100	160		199	29,6	200	29,7
1972	33	98	159		198	29,8	200	29,9
1973	32	97	159		199	29,8	201	30,0
1974	31	96	160		199	29,9	202	30,0
1975	30	96	161		200	29,9	204	30,1
1976	30	95						
1977	31	96						
1978	31	95						
1979	31	96						
1980	31	95						
1981	32							
1982	32							
1983	31							
1984	32							
1985	31							

\* Pour les générations 1930 à 1960, il s'agit de la descendance finale et de l'âge moyen à la maternité observés ; pour les générations suivantes, les taux non observés sont supposés égaux à ceux observés au même âge en 2009.

\*\* Pour les générations 1930 à 1960, il s'agit de la descendance finale et de l'âge moyen à la maternité observés ; pour les générations suivantes, les taux non observés ont été estimés en prolongeant la tendance des 15 dernières années.

*Champ* : France métropolitaine.

*Source* : Calculs et estimations à partir de données Insee, division des Enquêtes et études démographiques.

**Tableau A.6 Évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité en Europe  
(nombre moyen d'enfants par femme)**

	Année									
	1980	1985	1990	1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009
Allemagne	1,56	1,37	1,45	1,25	1,38	1,34	1,33	1,37	1,38	1,35
Autriche	1,65	1,47	1,46	1,42	1,36	1,40	1,40	1,38	1,41	1,39
Belgique	1,68	1,51	1,62	1,56	1,67	1,76	1,80	1,81	1,82	1,83
Bulgarie	2,05	1,97	1,82	1,23	1,26	1,32	1,38	1,42	1,48	1,57
Chypre	– <sup>(1)</sup>	–	–	2,03	1,64	1,42	1,45	1,39	1,46	
Danemark	1,55	1,45	1,67	1,80	1,78	1,80	1,85	1,84	1,89	1,84
Espagne	2,20	1,64	1,36	1,17	1,23	1,35	1,38	1,40	1,46	1,40
Estonie	–	–	2,05	1,38	1,38	1,50	1,55	1,63	1,65	1,63
Finlande	1,63	1,65	1,78	1,81	1,73	1,80	1,84	1,83	1,85	1,86
France	–	–	–	–	1,89	1,94	2,00	1,98	2,00	1,99
France métr.	1,95	1,81	1,78	1,71	1,87	1,92	1,98	1,96	1,99	1,98
Grèce	2,23	1,67	1,40	1,31	1,26	1,33	1,40	1,41	1,51	1,45
Hongrie	1,91	1,85	1,87	1,57	1,32	1,31	1,34	1,32	1,35	1,33
Irlande	–	–	2,11	1,84	1,89	1,86	1,89	2,01	2,10	
Italie	1,64	1,42	1,33	1,19	1,26	1,32	1,35	1,37	1,42	1,41
Lettonie	–	–	–	–	–	1,31	1,35	1,41	1,44	1,44
Lituanie	1,99	2,08	2,03	1,55	1,39	1,27	1,31	1,35	1,47	1,55
Luxembourg	1,38	1,38	1,60	1,70	1,76	1,63	1,65	1,61	1,61	1,59
Malte	–	–	–	–	1,70	1,38	1,39	1,37	1,44	1,44
Pays-Bas	1,60	1,51	1,62	1,53	1,72	1,71	1,72	1,72	1,77	1,75
Pologne	–	–	2,06	1,62	1,35	1,24	1,27	1,31	1,39	1,40
Portugal	2,25	1,72	1,56	1,41	1,55	1,40	1,36	1,33	1,37	1,32
Rép. tchèque	2,10	1,96	1,90	1,28	1,14	1,28	1,33	1,44	1,50	1,49
Roumanie	2,43	2,31	1,83	1,33	1,31	1,32	1,32	1,30	1,35	1,40
Royaume-Uni	1,90	1,79	1,83	1,71	1,64	1,78	1,84	1,90	1,96	1,94
Slovaquie	2,31	2,25	2,09	1,52	1,30	1,25	1,24	1,25	1,32	1,41
Slovénie	–	1,71	1,46	1,29	1,26	1,26	1,31	1,38	1,53	1,51
Suède	1,68	1,74	2,13	1,73	1,54	1,77	1,85	1,88	1,91	1,94
Islande	2,48	1,93	2,30	2,08	2,08	2,05	2,08	2,09	2,15	
Norvège	1,72	1,68	1,93	1,87	1,85	1,84	1,90	1,90	1,96	1,98
Suisse	1,55	1,52	1,58	1,48	1,50	1,42	1,44	1,46	1,48	1,49

<sup>(1)</sup> Données non disponibles. Les nombres en italiques sont des estimations provisoires fournies à Eurostat par les instituts statistiques nationaux.

Source : Eurostat (site consulté le 15/09/2010).



Tableau A.7 Fécondité des générations en Europe

Génération	Descendance finale (p. 1 femme)					Âge moyen à la maternité (années)					(2)
	1954-1955	1959-1960	1964-1965	1969-1970	1974-1975 <sup>(1)</sup>	1954-1955	1959-1960	1964-1965	1969-1970	1974-1975 <sup>(1)</sup>	
Allemagne	1,66	1,66	1,56	1,49	1,51-1,54	26,4	27,1	28,1	29,0	29,3-29,5	2008
Autriche	1,77	1,71	1,66	1,61	1,60-1,62	25,8	26,5	27,3	28,2	28,6-28,8	2008
Belgique	1,83	1,87	1,84	1,83	1,81-1,86	26,7	27,4	28,3	29,1	29,5-29,7	2008
Bulgarie	2,04	1,96	1,84	1,66	1,52-1,53	24,0	23,7	23,5	24,3	25,7	2008
Danemark	1,84	1,88	1,93	1,97	1,95-1,97	27,2	28,4	29,2	29,7	30,1-30,2	2008
Espagne	1,93	1,80	1,65	1,48	1,36-1,42	27,2	27,8	29,2	30,5	31,5-31,8	2008
Estonie				1,90	1,81-1,83				26,3	27,6-27,7	2008
Finlande	1,88	1,95	1,92	1,88	1,87-1,90	27,9	28,6	29,2	29,5	29,9-30,1	2008
France métr.	2,13	2,12	2,04	1,99	2,00-2,04	27,0	27,7	28,6	29,5	29,9-30,1	2008
Grèce	2,02	1,97	1,79	1,62	1,53-1,55	25,9	26,0	27,0	28,5	29,7-29,9	2008
Hongrie	1,96	2,02	1,98	1,88	1,68-1,69	24,9	25,0	25,5	26,3	27,6-27,7	2008
Irlande			2,21	2,13	2,07-2,13			30,2	31,0	31,3-31,5	2008
Italie	1,80	1,69	1,55	1,45	1,38-1,44	27,1	27,9	29,3	30,4	31,0-31,4	2007
Lettonie <sup>(3)</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2008
Lituanie	1,97	1,92	1,72	1,76	1,67-1,69	26,3	26,0	26,1	25,9	26,5	2008
Luxembourg	1,67	1,75	1,83	1,84	1,78-1,81	27,6	28,6	29,2	29,6	29,8-30,0	2008
Pays-Bas	1,88	1,86	1,79	1,76	1,76-1,81	28,1	29,2	30,0	30,5	30,7-30,8	2008
Pologne				1,84	1,57-1,60				26,1	27,0-27,2	2008
Portugal	2,03	1,90	1,83	1,69	1,55-1,59	26,2	26,4	27,4	28,3	28,9-29,1	2008
Rép. tchèque	2,08	2,03	1,95	1,87	1,74	24,5	24,5	24,9	25,7	27,6-27,7	2008
Roumanie	2,33	2,16	1,94	1,62	1,53-1,54	25,0	24,5	24,2	25,2	26,1-26,2	2008
Royaume-Uni	2,01	1,97	1,92	1,87	1,86-1,89	27,1	27,8	28,4	28,8	29,2-29,4	2007
Slovaquie	2,23	2,17	2,05	1,91	1,69-1,70	25,2	25,0	25,0	25,4	26,5-26,6	2008
Slovénie			1,79	1,70	1,63			25,8	27,2	28,8	2008
Suède	2,02	2,05	2,03	1,97	1,92-1,95	27,9	28,6	28,9	29,5	30,4-30,6	2008
Islande	2,55	2,46	2,40	2,32	2,21-2,22	26,6	27,4	28,0	28,4	29,2	2008
Norvège	2,05	2,09	2,07	2,05	1,98-1,99	27,0	28,0	28,6	29,0	29,7	2008
Suisse	1,75	1,78	1,69	1,63	1,59-1,61	28,0	28,6	29,5	30,1	30,5-30,6	2008

(1) Deux estimations sont proposées. L'une repose sur le gel des taux de la dernière année d'observation, l'autre sur le prolongement de la tendance à chaque âge au cours des 15 dernières années observées.

(2) Dernière année disponible sur laquelle sont basées les extrapolations.

(3) La série des taux publiés (2002-2008) ne permet pas le calcul et l'estimation des descendance finales.

Sources : Calculs et estimations d'après les taux de fécondité par âge révolu publiés sur le site internet d'Eurostat.

Tableau A.8 Évolution du nombre d'avortements et des indices annuels depuis 1976

Année	Nombre d'IVG + IMG déclaré dans les bulletins <sup>(1)</sup>	Nombre d'IVG SAE <sup>(2)</sup>	Nombre d'IVG estimé par l'Ined <sup>(3)</sup>	Ratio d'IVG pour 100 naissances vivantes <sup>(4)</sup>	Taux annuel d'IVG pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans <sup>(4)</sup>	Nombre moyen d'IVG par femme <sup>(4)</sup>
1976	134 173		246 000	34,1	19,6	0,66
1981	180 695		245 000	30,4	18,7	0,62
1986	166 797		221 000	28,4	16,1	0,53
1990	170 423		209 000	27,4	14,8	0,49
1991	172 152		206 000	27,1	14,4	0,48
1992	167 777		206 000	27,7	14,3	0,48
1993	166 921		206 000	28,9	14,3	0,49
1994	163 180		207 000	29,1	14,3	0,49
1995	156 181	179 648	207 000	28,4	14,2	0,50
1996	162 792	187 114	207 000	28,2	14,2	0,50
1997	163 985	188 796	207 000	28,5	14,2	0,50
1998		195 960	207 000	28,0	14,2	0,51
1999		196 885	206 000	27,7	14,2	0,51
2000		192 174	206 000	26,6	14,2	0,51
2001		202 180	206 000	26,7	14,3	0,51
2002	137 497	206 596		27,1	14,3	0,51
2003		203 300		26,7	14,0	0,50
2004		210 664		27,4	14,5	0,52
2005	166 985	206 311		26,6	14,2	0,51
2006	174 561	215 390		27,0	14,9	0,53
2007	184 853	213 382		27,1	14,7	0,53

(1) Statistiques des bulletins : interruptions volontaires de grossesse (IVG) et interruptions médicales (IMG).  
(2) Statistiques hospitalières (IVG uniquement). **Source** : DREES.  
(3) Estimation de l'Ined (IVG). À partir de 2002, les statistiques hospitalières sont jugées exhaustives. **Source** : C. Rossier et C. Pirus (2007).  
(4) Sur la base des estimations Ined jusqu'en 2001, sur la base des statistiques hospitalières depuis 2002.  
**Champ** : France métropolitaine.

Tableau A.9 Caractéristiques de la nuptialité et des divorces depuis 1985

Année	Nombre de mariages	Part des mariages légitimant des enfants (%)	Indicateur conjoncturel de nuptialité (1 <sup>er</sup> mariage par personne)				Nombre de divorces <sup>(3)</sup>	Indicateur conjoncturel de divortialité p. 100 mariages
			Synthèse des taux par âge <sup>(1)</sup>		Synthèse des quotients par âge <sup>(2)</sup>			
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		
1985	269 419	11,4	0,53	0,54	0,69	0,73	107 505	30,5
1986	265 678	12,7	0,52	0,53	0,68	0,71	108 380	31,1
1987	265 177	14,4	0,51	0,52	0,67	0,70	106 526	31,0
1988	271 124	15,3	0,52	0,53	0,67	0,71	108 026	31,3
1989	279 900	16,7	0,54	0,55	0,67	0,71	107 357	31,5
1990	287 099	17,3	0,55	0,56	0,68	0,71	107 599	32,1
1991	280 175	18,5	0,54	0,55	0,66	0,70	106 418	33,2
1992	271 427	19,5	0,52	0,53	0,65	0,68	107 994	33,5
1993	255 190	20,7	0,49	0,50	0,62	0,65	110 757	34,8
1994	253 746	21,9	0,48	0,49	0,61	0,64	115 785	36,7
1995	254 651	22,7	0,48	0,50	0,60	0,63	119 189	38,2
1996	280 072	28,1	0,53	0,55	0,64	0,67	117 382	38,0
1997	283 984	28,8	0,54	0,56	0,64	0,67	116 158	38,0
1998	271 361	27,7	0,52	0,54	0,62	0,65	116 349	38,4
1999	286 191	27,5	0,56	0,58	0,64	0,67	116 813	38,9
2000	297 922	29,1	0,58	0,60	0,65	0,68	114 005	38,2
2001	288 255	28,0	0,57	0,59	0,64	0,66	112 631	37,9
2002	279 087	28,1	0,55	0,57	0,62	0,65	115 861	39,2
2003	275 963	28,0	0,55	0,56	0,62	0,64	125 175	42,5
2004	271 598	29,0	0,53	0,55	0,60	0,63	131 335	44,8
2005	276 303	29,8	0,54	0,55	0,60	0,63	152 020	52,3
2006	267 260		0,52	0,53	0,58	0,61	135 910	46,9
2007	267 194		0,51	0,52	0,58	0,60	131 320	45,5
2008	258 749		0,49	0,51	0,56	0,58	129 379	45,1
2009	245 151		0,47	0,48	0,53	0,56	127 578	44,7

<sup>(1)</sup> Nombre de 1<sup>ers</sup> mariages rapporté au nombre de personnes du même âge. Synthèse jusqu'à 49 ans.

<sup>(2)</sup> Nombre de 1<sup>ers</sup> mariages rapporté au nombre de célibataires du même âge (estimation). Synthèse jusqu'à 49 ans.

<sup>(3)</sup> Divorces directs et conversions de séparations de corps.

**Champ** : France métropolitaine.

**Sources** : Insee, division des Enquêtes et études démographiques et ministère de la Justice.

Tableau A.10 Caractéristiques de la nuptialité des générations

Génération masculines	Hommes			
	Proportion de non-célibataires à 49 ans*	Âge moyen au 1 <sup>er</sup> mariage* (ans)	Proportion de non-célibataires	
			À 24 ans	À 30 ans
1943	0,88	24,5	0,55	0,81
1948	0,87	24,5	0,56	0,80
1953	0,85	25,0	0,52	0,75
1958	0,79	26,4	0,39	0,64
1963	0,72	28,2	0,23	0,52
1965	0,70	28,9	0,19	0,47
1967	0,68	29,4	0,16	0,44
1969	0,66	30,0	0,12	0,41
1971	0,64	30,4	0,09	0,39
1973	0,63	30,6	0,08	0,37
1975			0,06	0,34
1977			0,06	0,32
1979			0,06	0,29
1981			0,05	
1983			0,05	
1985			0,04	
Génération féminines	Femmes			
	Proportion de non-célibataires à 49 ans*	Âge moyen au 1 <sup>er</sup> mariage* (ans)	Proportion de non-célibataires	
			À 22 ans	À 28 ans
1945	0,92	22,3	0,59	0,86
1950	0,90	22,6	0,57	0,83
1955	0,87	22,9	0,53	0,77
1960	0,82	24,3	0,42	0,67
1965	0,75	26,3	0,24	0,54
1967	0,73	27,0	0,19	0,50
1969	0,70	27,5	0,15	0,46
1971	0,68	28,1	0,12	0,43
1973	0,66	28,6	0,09	0,40
1975	0,65	28,9	0,07	0,38
1977			0,07	0,36
1979			0,06	0,33
1981			0,06	0,30
1983			0,05	
1985			0,05	
1987			0,04	

\* Les quotients de nuptialité non observés sont supposés se stabiliser au niveau moyen des 3 dernières années.  
**Champ** : France métropolitaine.  
**Source** : Calculs et estimations à partir de données Insee.

Tableau A.11 Caractéristiques de la mortalité générale depuis 1985

Année	Espérance de vie (en années)				Taux de mortalité (p. 1 000 nés vivants)		Survivants à 60 ans (p. 1 000 à la naissance)	
	À la naissance		À 60 ans		Infantile <sup>(1)</sup>	Néo-natale <sup>(2)</sup>	Hommes	Femmes
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes				
1985	71,3	79,4	17,9	23,0	8,3	4,6	803	913
1986	71,5	79,7	18,1	23,2	8,0	4,3	807	915
1987	72,0	80,3	18,4	23,7	7,8	4,1	814	918
1988	72,3	80,5	18,7	23,9	7,8	4,1	816	919
1989	72,5	80,6	18,8	24,0	7,5	3,8	818	920
1990	72,7	81,0	19,0	24,2	7,3	3,6	822	923
1991	72,9	81,2	19,2	24,4	7,3	3,5	824	923
1992	73,2	81,5	19,4	24,6	6,8	3,3	827	925
1993	73,3	81,5	19,4	24,6	6,5	3,1	828	924
1994	73,7	81,9	19,7	25,0	5,9	3,2	832	926
1995	73,9	81,9	19,7	24,9	4,9	2,9	836	928
1996	74,1	82,1	19,7	25,0	4,8	3,0	841	929
1997	74,6	82,3	19,9	25,2	4,7	3,0	847	931
1998	74,8	82,4	20,0	25,3	4,6	2,9	850	931
1999	75,0	82,5	20,2	25,3	4,3	2,7	852	932
2000	75,3	82,8	20,4	25,6	4,4	2,8	855	933
2001	75,5	82,9	20,6	25,7	4,5	2,9	855	933
2002	75,8	83,1	20,8	25,8	4,1	2,7	857	934
2003	75,9	83,0	20,8	25,6	4,0	2,6	859	935
2004	76,7	83,9	21,5	26,5	3,9	2,6	868	937
2005	76,8	83,9	21,4	26,8	3,6	2,3	868	939
2006	77,2	84,2	21,8	26,7	3,6	2,3	871	939
2007*	77,4	84,4	21,9	26,9	3,6	2,4	874	941
2008*	77,6	84,4	22,0	26,9	3,6	2,4	876	940
2009*	77,8	84,5	22,2	27,0	3,6	2,4	877	940

\* Provisoire.  
<sup>(1)</sup> Décès avant un an pour 1 000 enfants nés vivants.  
<sup>(2)</sup> Décès avant 28 jours pour 1 000 enfants nés vivants.  
**Champ** : France métropolitaine.  
**Source** : Insee, division des Enquêtes et études démographiques.

Tableau A.12 Espérance de vie à la naissance en Europe en 2008

Pays	Espérance de vie à la naissance (années)		
	Hommes	Femmes	Écart (F-H)
Allemagne	77,6	82,7	5,0
Autriche	77,8	83,3	5,5
Belgique (2007)	77,1	82,6	5,5
Bulgarie	69,8	77,0	7,3
Danemark	76,5	81,0	4,5
Espagne	78,0	84,3	6,3
Estonie	68,7	79,5	10,8
Finlande	76,5	83,3	6,8
France	77,6	84,4	6,8
Grèce	77,7	82,4	4,7
Hongrie	70,0	78,3	8,3
Irlande	77,5	82,3	4,8
Italie (2007)	78,7	84,2	5,5
Lettonie	67,0	77,8	10,8
Lituanie	66,3	77,6	11,3
Luxembourg	78,1	83,1	5,0
Pays-Bas	78,4	82,5	4,0
Pologne	71,3	80,0	8,8
Portugal	76,2	82,4	6,2
République tchèque	74,1	80,5	6,5
Roumanie	69,7	77,2	7,5
Royaume-Uni (2007)	77,7	81,9	4,2
Slovaquie	70,8	79,0	8,1
Slovénie	75,5	82,6	7,1
Suède	79,2	83,3	4,1
Islande	80,0	83,3	3,3
Norvège	78,4	83,2	4,8
Suisse	79,8	84,6	4,8

*Source* : Eurostat, sauf France (Insee).

**Tableau A.13 Mortalité infantile en Europe  
(taux p. 1 000 nés vivants)**

Pays	1980	1985	1990	1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009
Allemagne*	12,4	9,1	7,0	5,3	4,4	3,9	3,8	3,9	3,5	3,5
Autriche	14,3	11,2	7,8	5,4	4,8	4,2	3,6	3,7	3,7	3,8
Belgique*	12,1	9,8	8,0	6,0	4,8	3,7	4,0	4,0	3,4	3,3
Bulgarie	20,2	15,4	14,8	13,3	13,3	10,4	9,7	9,2	8,6	9,0
Danemark	8,4	7,9	7,5	5,1	5,3	4,4	3,8	4,0	4,0	3,1
Espagne*	12,3	8,9	7,6	5,5	4,4	3,8	3,8	3,7	3,5	3,5
Estonie	17,1	14,1	12,3	14,9	8,4	5,4	4,4	5,0	5,0	3,6
Finlande	7,6	6,3	5,6	3,9	3,8	3,0	2,8	2,7	2,6	2,6
France <sup>(1)*</sup>				5,0	4,5	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8
France métropolitaine <sup>(1)*</sup>	10,0	8,3	7,3	4,9	4,4	3,6	3,6	3,6	3,6	3,6
Grèce*	17,9	14,1	9,7	8,1	5,9	3,8	3,7	3,5	3,5	3,4
Hongrie*	23,2	20,4	14,8	10,7	9,2	6,2	5,7	5,9	5,6	5,1
Irlande	11,1	8,8	8,2	6,4	6,2	4,0	3,7	3,1		
Italie*	14,6	10,5	8,2	6,2	4,5	3,8	4,2	3,7	3,7	3,9
Lettonie	15,3	13,0	13,7	18,8	10,4	7,8	7,6	8,7	6,7	7,8
Lituanie	14,5	14,2	10,2	12,5	8,6	6,8	6,8	5,9	4,9	4,9
Luxembourg	11,5	9,0	7,3	5,5	5,1	2,6	2,5	1,8	1,8	2,5
Pays-Bas*	8,6	8,0	7,1	5,5	5,1	4,9	4,4	4,1	3,8	3,8
Pologne	25,4	22,1	19,4	13,6	8,1	6,4	6,0	6,0	5,6	5,6
Portugal*	24,2	17,8	11,0	7,5	5,5	3,5	3,3	3,4	3,3	
République tchèque	16,9	12,5	10,8	7,7	4,1	3,4	3,3	3,1	2,8	2,9
Roumanie	29,3	25,6	26,9	21,2	18,6	15,0	13,9	12,0	11,0	10,1
Royaume-Uni*	13,9	11,1	7,9	6,2	5,6	5,1	4,9	4,8	4,7	4,7
Slovaquie	20,9	16,3	12,0	11,0	8,6	7,2	6,6	6,1	5,9	5,7
Slovénie*	15,3	13,0	8,4	5,5	4,9	4,1	3,4	2,8	2,1	2,4
Suède	6,9	6,8	6,0	4,1	3,4	2,4	2,8	2,5	2,5	2,5
Islande	7,7	5,7	5,9	6,1	3,0	2,3	1,4	2,0	2,5	1,8
Norvège	8,1	8,5	6,9	4,0	3,8	3,1	3,2	3,1	2,7	3,1
Suisse*	9,0	6,7	6,7	5,0	5,3	4,2	4,4	3,9	4,0	4,3

Source : Eurostat, sauf <sup>(1)</sup>.

<sup>(1)</sup> Insee pour la France entière en 1995 et 2009 et pour la France métropolitaine en 2009.

\* Données provisoires pour 2008 et 2009.

Tableau A.14 Taux comparatif de mortalité (p. 100 000) par sexe et groupe de causes de décès<sup>(1)</sup>

Causes de décès	Hommes															
	1980	1985	1990	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>23 groupes de causes</b>																
Cancer du poumon	63	67	70	70	70	69	69	68	66	65	64	63	63	64	63	62
Cancer de l'estomac	20	17	14	12	11	11	11	10	10	9	9	9	9	8	8	8
Cancer de l'intestin	31	29	29	28	28	27	27	27	26	25	25	24	24	24	23	22
Cancer de la prostate	28	30	32	29	29	29	28	28	26	26	26	26	24	23	22	22
Autres tumeurs	176	180	171	160	159	155	153	149	152	151	149	146	140	139	136	134
Maladies ischémiques du cœur	117	118	96	85	84	80	79	77	76	72	70	68	64	62	58	56
Autres maladies du cœur	130	115	93	90	90	88	85	83	81	79	78	78	72	71	69	69
Maladies cérébrovasculaires	123	103	71	59	58	55	51	50	47	45	44	43	38	37	35	34
Autres maladies de l'appareil circulatoire	38	35	29	26	26	25	24	23	21	21	20	19	17	16	16	15
Tuberculose toutes formes	5	3	2	2	1	1	1	1	2	2	1	1	1	1	1	1
Sida	0	0	8	13	10	4	3	3	3	3	3	2	2	2	2	2
Grippe	2	2	3	1	1	1	2	2	2	0	1	1	0	1	0	0
Autres maladies infectieuses et parasitaires	11	12	10	11	11	10	9	9	12	11	12	12	10	11	11	11
Autres maladies de l'appareil respiratoire	83	79	71	69	71	70	67	67	53	50	50	52	44	47	42	42
Alcoolisme et cirrhose du foie	56	46	35	29	29	28	29	28	28	28	27	27	25	24	24	23
Diabète	11	11	9	9	9	9	12	13	15	15	14	15	14	14	13	13
Autres troubles mentaux et mal. du sys. nerveux	28	28	31	30	30	31	33	34	40	42	41	45	39	42	41	41
Autres maladies de l'appareil digestif	41	35	29	25	25	25	24	24	20	20	20	21	19	19	19	18
Autres maladies	56	50	40	37	37	36	35	36	36	36	35	37	33	32	32	31
Accidents de la circulation routière	30	26	26	20	19	19	20	20	19	19	18	15	13	13	12	12
Suicides	29	34	30	29	28	27	26	25	26	25	25	26	25	25	24	23
Autres morts violentes	63	54	51	44	43	42	42	41	36	35	34	36	32	31	31	31
Causes de décès non déclarées ou mal définies	74	70	56	48	49	48	50	48	46	49	49	51	44	45	43	44
<b>6 grands groupes de causes</b>																
Tumeurs	318	324	317	300	298	291	288	283	280	275	272	267	260	258	251	247
Maladies cardiovasculaires	409	371	288	260	258	249	239	233	225	217	211	208	190	187	177	173
Mal. infectieuses et parasitaires, mal. de l'app. respiratoire	101	97	95	95	93	86	82	81	72	65	66	69	58	62	56	56
Autres maladies	193	169	143	131	130	128	133	135	138	140	138	144	130	132	129	126
Morts violentes	123	114	106	93	90	89	88	86	81	79	78	77	70	69	67	66
Causes de décès non déclarées ou mal définies	74	70	56	48	49	48	50	48	46	49	49	51	44	45	43	44
<b>Toutes causes</b>	1 217	1 145	1 005	928	918	891	880	866	842	826	814	815	751	753	723	713



Causes de décès	Femmes															
	1980	1985	1990	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>23 groupes de causes</b>	6	7	8	9	10	10	10	11	10	11	12	13	13	14	14	15
Cancer du poumon	9	7	6	5	4	4	4	4	4	4	4	3	3	3	3	3
Cancer de l'estomac	19	18	17	16	16	16	16	15	15	14	14	14	14	14	13	13
Cancer de l'intestin	27	28	29	29	29	28	28	28	27	26	26	26	26	25	25	24
Cancer du sein	11	10	8	7	7	7	7	7	6	7	6	7	6	6	6	6
Cancer de l'utérus	76	74	70	69	68	67	65	65	67	67	67	65	63	63	62	60
Autres tumeurs	51	51	42	35	34	33	32	31	30	29	28	27	24	23	22	21
Maladies ischémiques du cœur	93	81	64	61	60	59	57	56	54	53	53	53	47	47	45	45
Autres maladies du cœur	88	74	52	41	40	39	36	35	33	32	31	31	27	26	25	23
Maladies cérébrovasculaires	19	17	14	12	12	11	11	10	9	9	8	8	7	7	6	6
Autres maladies de l'appareil circulatoire	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	0
Tuberculose toutes formes	0	0	1	3	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Sida	2	2	2	1	1	1	2	1	1	0	0	0	0	0	0	0
Grippe	7	7	6	7	6	6	6	6	8	7	7	8	6	7	6	6
Autres maladies infectieuses et parasitaires	33	33	31	30	31	32	30	30	24	21	22	23	19	21	18	19
Autres maladies de l'appareil respiratoire	19	15	12	10	10	10	10	9	9	9	9	9	8	8	8	7
Alcoolisme et cirrhose du foie	10	9	8	7	7	7	9	9	10	10	10	10	9	9	8	8
Diabète	22	22	24	24	24	25	27	29	32	33	34	37	31	33	33	33
Autres troubles mentaux et mal. du syst. nerveux	27	23	18	16	16	16	15	15	13	13	13	13	12	12	11	11
Autres maladies de l'appareil digestif	38	34	29	28	27	27	27	27	27	27	27	29	25	24	24	23
Autres maladies	10	9	9	7	7	6	7	7	6	6	6	4	4	4	3	3
Accidents de la circulation routière	11	12	10	10	10	9	8	9	8	8	9	8	9	8	8	8
Suicides	36	31	27	23	22	22	22	22	19	19	19	20	17	16	16	16
Autres morts violentes	48	44	35	31	31	30	30	30	28	29	30	32	26	27	26	26
Causes de décès non déclarées ou mal définies																
<b>6 grands groupes de causes</b>																
Tumeurs	147	143	138	135	134	132	130	131	129	128	128	127	125	124	123	121
Maladies cardiovasculaires	250	223	172	148	147	141	136	132	126	123	119	119	106	104	98	95
Mal. infectieuses et parasitaires, mal. de l'app. respiratoire	43	43	42	41	41	40	39	38	34	30	31	33	27	30	26	26
Autres maladies	116	103	91	85	84	85	87	89	91	92	93	98	85	85	84	83
Morts violentes	57	53	46	40	39	37	38	37	34	34	33	33	29	28	27	26
Causes de décès non déclarées ou mal définies	48	44	35	31	31	30	30	30	28	29	30	32	26	27	26	26
<b>Toutes causes</b>	662	609	525	480	475	465	461	457	442	436	434	442	398	399	384	377

(1) Taux comparatif calculé à partir des taux de mortalité par groupes quinquennaux d'âges (en années révolues) et de la population standard européenne (selon la structure proposée par l'OMS). Grâce à une nouvelle exploitation des données Inserm, la définition des groupes d'âges est désormais la même pour toutes les années. Le contenu de chaque groupe de causes de décès est précisé dans le tableau A.15 page suivante (rubriques de la CIM 9 de 1980 à 1999 et de la CIM 10 à partir de 2000).

Champ : France métropolitaine.

Source : F. Meslé d'après données Inserm.

**Tableau A.15 Groupes de causes de décès et rubriques correspondantes de la Classification internationale des maladies (9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> révisions)**

	CIM 9	CIM 10
<b>Tumeurs</b>		
Cancer du poumon	140 à 239	C00 à D48
Cancer de l'estomac	162	C33 à C34
Cancer de l'intestin	151	C16
Cancer du sein	152 à 154	C18 à C21
Cancer de l'utérus	174, 175	C50
Cancer de la prostate	179 à 180 ; 182	C53 à C55
Autres tumeurs	185	C61
	140 à 150 ; 155 à 161 ; 163 à 173 ; 181 ; 183 à 184 ; 186 à 239	C00 à C15 ; C17 ; C22 à C32 ; C37 à C49 ; C51 ; C52 ; C56 à C60 ; C62 à D48
	390 à 459	I00 à I99
	410 à 414	I20 à I25
	390 à 405 ; 415 à 429	I00 à I15 ; I26 à I51
	430 à 438	I60 à I69
	440 à 459	I70 à I99
	000 à 139 ; 460 à 519	A00 à B99 ; J00 à J98
	010 à 018	A15 à A19 ; B90
	042 à 044	B20 à B24
	487	J10 à J11
	001 à 009 ; 020 à 041 ; 045 à 139	A00 à A09 ; A20 à B19 ; B25 à B89 ; B91 à B99
	460 à 586 ; 490 à 519	J00 à J06 ; J12 à J98
	240 à 389 ; 520 à 779	D50 à D89 ; E00 à H95 ; K00 à Q99
	291 ; 303 ; 305.0 ; 571.0 à 3.1.5	F10 ; K70 ; K73 à K74
	250	E10 à E14
	290 ; 292 à 302 ; 304 ; 305.1 à 389	F00 à F09 ; F11 à H95
	520 à 570 ; 571.4 ; 571.6 à 579	K00 à K67 ; K71 ; K72 ; K75 à K93
	240 à 246 ; 251 à 289 ; 580 à 779	D50 à D89 ; E00 à E07 ; E15 à E89 ; L00 à Q99
	800 à 999	V01 à Y89
	810 à 819 ; 826 à 829	V01 à Y9
	950 à 959	X60 à X84
	800 à 807 ; 820 à 825 ; 830 à 949 ; 960 à 999	W00 à X59 ; X85 à Y89
	780 à 799	R00 à R99
	001 à 999	A00 à R99 ; V01 à Y89
<b>Maladies cardiovasculaires</b>		
Maladies ischémiques du cœur		
Autres maladies du cœur		
Maladies cérébrovasculaires		
Autres maladies de l'appareil circulatoire		
<b>Maladies infectieuses et parasitaires et mal. de l'app. respiratoire</b>		
Tuberculose toutes formes		
Sida		
Grippe		
Autres maladies infectieuses et parasitaires du chapitre 1 de la CIM		
Autres maladies de l'appareil respiratoire		
<b>Autres maladies</b>		
Alcoolisme et cirrhose du foie		
Diabète		
Autres troubles mentaux et maladies du système nerveux		
Autres maladies de l'appareil digestif		
Autres maladies		
<b>Morts violentes</b>		
Accidents de la circulation routière		
Suicides		
Autres morts violentes		
<b>Causes de décès non déclarées ou mal définies</b>		
Toutes causes		



## RÉFÉRENCES

- AOUBA A., PÉQUIGNOT F., CAMELIN L., LAURENT F., JOUGLA É., 2009, « La mortalité par suicide en France en 2006 », *Études et résultats*, n° 702, septembre.
- ARWIDSON P., LÉON C., LYDIÉ N., WILQUIN J.-L., GUILBERT P., 2004, « Évolutions récentes de la consommation de tabac en France », *BEH*, 22-23, juin, p. 95-96.
- BEAUMEL C., PLA A., 2010a, *Statistiques d'état civil sur les naissances en 2009*, Insee résultats, Société, n° 110, <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/irweb.asp?id=sd20091>
- BEAUMEL C., PLA A., 2010b, *Statistiques d'état civil sur les mariages en 2009*, Insee résultats, Société, n° 115, <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/irweb.asp?id=sd20092>
- BEAUMEL C., KERJOSSE R., TOULEMON L., 1999, « Des mariages, des couples et des enfants », *Insee première*, n° 624, [http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/ip624.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ip624.pdf)
- BEAUMEL C., PLA A., VATAN L., 2010, *La situation démographique en 2008*, Insee résultats, Société, n° 109, <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/irweb.asp?id=sd2008>
- BLAMPAIN N., 2010, « 15 000 centenaires en 2010 en France, 200 000 en 2060 ? », *Insee Première*, n°1319, [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=ip1319](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=ip1319)
- BLAMPAIN N., CHARDON O., 2010, « Projections de population à l'horizon 2060. Un tiers de la population âgée de plus de 60 ans », *Insee première*, n° 1320, [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=ip1320](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=ip1320)
- BOZON M., 1990, « Les femmes et l'écart d'âge entre conjoints : une domination consentie. I. Types d'union et attentes en matière d'écart d'âge », *Population*, 45(2), p. 327-360.
- BRETON D., 2010, « La fécondité avant 25 ans en France », communication présentée lors du XV<sup>e</sup> colloque national de démographie, *Fécondité : représentation, causalité, prospectives*, 25-28 mai, texte disponible auprès de l'auteur.
- CARRASCO V., 2007, « Le pacte civil de solidarité : une forme d'union qui se banalise », *Infostat Justice*, n° 97, [http://www.justice.gouv.fr/art\\_pix/1\\_infostat97.pdf](http://www.justice.gouv.fr/art_pix/1_infostat97.pdf)
- CHAUSSEBOURG L., CARRASCO V., LERMENIER A., 2009, *Le divorce*, Ministère de la Justice, Sous-direction de la Statistique et des études, 100 p, [http://www.justice.gouv.fr/art\\_pix/1\\_1\\_stat\\_divorce\\_20090722.pdf](http://www.justice.gouv.fr/art_pix/1_1_stat_divorce_20090722.pdf)
- DAGUET F., 2002, *Un siècle de fécondité française : caractéristiques et évolution de la fécondité de 1901 à 1999*, Insee résultats, Société, n° 8, 305 p.
- DAGUET F., NIEL X., 2010, « Vivre en couple : la proportion de jeunes en couple se stabilise », *Insee première*, n° 1281, [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=ip1281](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=ip1281)
- DAVIE E., MAZUY M., 2010, « Fécondité et niveau d'études des femmes en France à partir des enquêtes annuelles de recensement », *Population*, 65(3), p. 475-512.
- DÉCHAUX J.-H., 2009, *Sociologie de la famille*, La Découverte, Repères, 2<sup>e</sup> édition, 126 p.
- DESPLANQUES G., 1987, *Cycle de vie et milieu social*, Insee, Collections, Série D, n° 117, 272 p.

- GALLAND O., 1999, *Les jeunes*, La Découverte, Repères, 122 p.
- MESLÉ F., 2006, « Progrès récents de l'espérance de vie en France : les hommes comblent une partie de leur retard », *Population*, 61(4), p. 437-462.
- NIEL X., BEAUMEL C., 2010, « Le nombre de décès augmente, l'espérance de vie aussi », *Insee première*, n° 1318, [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref\\_id=ip1318](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1318)
- PISON G., 2010, « France 2009 : l'âge moyen à la maternité atteint 30 ans », *Population et Sociétés*, n° 465, [http://www.ined.fr/fr/ressources\\_documentation/publications/pop\\_soc/bdd/publication/1502/](http://www.ined.fr/fr/ressources_documentation/publications/pop_soc/bdd/publication/1502/)
- PLA A., BEAUMEL C., 2010, « Bilan démographique 2009. Deux pacs pour trois mariages », *Insee première*, n°1276, [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg\\_id=98&ref\\_id=ip1276](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=98&ref_id=ip1276)
- PRIOUX F., 2002, « L'évolution démographique récente en France », *Population*, 57(4-5), p. 691-732.
- PRIOUX F., 2003, « L'âge à la première union en France : une évolution en deux temps », *Population*, 58(4-5), p. 623-644.
- PRIOUX F., 2008, « L'évolution démographique récente en France : l'espérance de vie progresse toujours », *Population*, 63(3), p. 437-476.
- PRIOUX F., MAZUY M., 2009, « L'évolution démographique récente en France : dix ans pour le pacs, plus d'un million de contractants », *Population*, 64(3), p. 445-494, [http://www.ined.fr/fr/ressources\\_documentation/publications/conjoncture\\_demographique/bdd/publication/1490/](http://www.ined.fr/fr/ressources_documentation/publications/conjoncture_demographique/bdd/publication/1490/)
- RAPPORT AU PARLEMENT, 2010, *Les orientations de la politique de l'immigration*, Secrétariat du Comité interministériel de contrôle de l'immigration, Paris, La Documentation française, 253 p.
- RAULT W., LETRAIT M., GROUPE CSF, 2010, « Formes d'unions différentes, profils distincts ? Une comparaison des pacsé.e.s en couple de sexe différent et des marié.e.s », *Sociologie*, 1(3), p.319-336.
- RÉGNIER-LOILIER A., 2009, « L'arrivée d'un enfant modifie-t-elle la répartition des tâches domestiques au sein du couple ? », *Population et sociétés*, n° 461, 4 p.
- RÉGNIER-LOILIER A., PRIOUX F., 2008, « La pratique religieuse influence-t-elle les comportements familiaux ? », *Population et Sociétés*, n° 447, [http://www.ined.fr/fichier/t\\_publication/1366/publi\\_pdf1\\_447.pdf](http://www.ined.fr/fichier/t_publication/1366/publi_pdf1_447.pdf)
- ROBERT-BOBÉE I., 2006, « Ne pas avoir eu d'enfant : plus fréquent pour les femmes les plus diplômées et les hommes les moins diplômés », *France, Portrait social*, Édition 2006, Insee, p. 181-196.
- ROBERT-BOBÉE I., MAZUY M., 2005, « Calendriers de constitution des familles et âge de fin des études », in Lefèvre C., Filhon A. (dir.), *Histoires de familles, histoires familiales*, Paris, Ined, Cahier n° 156, p. 175-200.
- ROSSIER C., PIRUS C., 2007, « Évolution du nombre d'interruptions de grossesse en France entre 1976 et 2002 », *Population*, 62(1), p. 57-90.
- ROSSIER C., TOULEMON L., PRIOUX F., 2009, « Évolution du recours à l'interruption volontaire de grossesse en France entre 1990 et 2005 », *Population*, 64(3), p. 495-530, [http://www.ined.fr/fr/ressources\\_documentation/publications/conjoncture\\_demographique/bdd/publication/1491/](http://www.ined.fr/fr/ressources_documentation/publications/conjoncture_demographique/bdd/publication/1491/)
- DE SINGLY F., 1982, « Mariage, dot scolaire et position sociale », *Économie et statistique*, n° 142, p. 7-20.
- DE SINGLY F., 1987, *Fortune et infortune de la femme mariée*, Paris, PUF, 229 p.

TEF, 2010, *Tableaux de l'économie française, Édition 2010*, Insee, 245 p.

TOULEMON L., 1996, « La cohabitation hors mariage s'installe dans la durée », *Population*, 51(3), p. 675-716.

TOULEMON L., LAPIERRE-ADAMCYK É., 2000, « Demographic patterns of motherhood and fatherhood in France », in Bledsoe C., Lerner S., Guyer J. I., *Fertility and the Male Life-Cycle in the Era of Fertility Decline*, New York, Oxford University Press, p. 293-330.

VILAIN A., 2009, « Les interruptions volontaires de grossesse en 2007 », *Études et résultats*, n° 713.

**FRANCE PRIoux, MAGALI MAZUY, MAGALI BARBIERI • L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE RÉCENTE EN FRANCE : LES ADULTES VIVENT MOINS SOUVENT EN COUPLE**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, la France métropolitaine compte 62,8 millions d'habitants. L'accroissement (5,2 %) est un peu plus faible qu'en 2008 car le solde naturel diminue un peu. Après trois années de baisse, le nombre d'étrangers admis à séjourner a légèrement augmenté en 2008. Les immigrés nés en Algérie et au Maroc sont désormais plus nombreux que ceux originaires du Portugal. L'indicateur conjoncturel de fécondité s'est légèrement replié en 2009, mais demeure très proche de 2 enfants par femme ; l'âge moyen à la maternité atteint 30 ans. L'indicateur conjoncturel des interruptions volontaires de grossesse (IVG) reste élevé en 2007 (0,53 IVG par femme). L'âge à la première IVG tend à diminuer, et la fréquence des IVG répétées à augmenter. L'augmentation du nombre de pacs se poursuit en 2009 et, malgré la baisse du nombre de mariages, le nombre d'unions officialisées tend à augmenter. La probabilité de mariage des célibataires continue à se réduire. Les divorces diminuent encore légèrement en 2009, mais l'indicateur conjoncturel demeure proche de 45 %. En raison de l'augmentation des ruptures d'union, hommes et femmes adultes vivent un peu moins souvent en couple en 2006 qu'en 1999 ; ils vivent plus souvent seuls dans leur logement ou en famille monoparentale. La progression de l'espérance de vie à la naissance a repris en 2009, après une pause pour les femmes en 2008 : elle est estimée à 77,8 ans pour les hommes et 84,5 ans pour les femmes.

**FRANCE PRIoux, MAGALI MAZUY, MAGALI BARBIERI • RECENT DEMOGRAPHIC DEVELOPMENTS IN FRANCE FEWER ADULTS LIVE WITH A PARTNER**

On 1 January 2010, the population of metropolitan France was 62.8 million. It grew more slowly than in 2008 (5.2 per 1,000), owing to a somewhat smaller natural increase. After a three-year decline, the number of foreigners admitted as residents increased slightly in 2008. Immigrants born in Algeria and Morocco now outnumber those from Portugal. The total fertility rate dipped slightly in 2009, but remains very close to 2 children per woman. The mean age at childbearing has reached 30 years. The total abortion rate remained high in 2007 at 0.53 terminations per woman. The age at first induced abortion is decreasing, while the frequency of repeat abortions is on an upward trend. The number of PACSs (civil partnerships) continued to rise in 2009 and, despite fewer marriages, the total number of registered unions is rising. The probability of marriage for never-married persons is still falling. The number of divorces again fell slightly in 2009, but the total divorce rate remains close to 45%. Because of the increase in union terminations, slightly fewer adult men and women were living with a partner in 2006 than in 1999. They more frequently live alone or in single-parent families. Life expectancy at birth started rising again in 2009, after stalling for women in 2008. It is estimated at 77.8 years for men and 84.5 years for women.

**FRANCE PRIoux, MAGALI MAZUY, MAGALI BARBIERI • LA EVOLUCIÓN DEMOGRÁFICA RECIENTE EN FRANCIA: LOS ADULTOS VIVEN MENOS FRECUENTEMENTE EN PAREJA.**

El primero de enero de 2010, Francia metropolitana cuenta con 62,8 millones de habitantes. El crecimiento (5,2%) ha sido un poco más bajo que en 2008 pues el saldo natural ha disminuido ligeramente. Después de tres años de baja, el número de extranjeros aceptados oficialmente para residir en Francia ha aumentado un poco en 2008; los inmigrantes nacidos en Argelia y en Marruecos son ahora más numerosos que los nacidos en Portugal. El índice sintético de fecundidad ha retrocedido ligeramente pero se mantiene muy cercano a los 2 hijos por mujer; la edad media a la maternidad alcanza los 30 años. El índice sintético del aborto voluntario se mantiene elevado en 2007 (0,53 abortos por mujer). La edad al primer aborto tiende a bajar, y la frecuencia de los abortos repetidos a aumentar. El aumento del número de Pacs (Pacto civil de solidaridad) continúa en 2009 y, a pesar de la disminución de los matrimonios, el número total de uniones oficiales aumenta. La probabilidad de matrimonio de los solteros continúa disminuyendo, mientras que el índice sintético de divorcio disminuye todavía ligeramente en 2009, aunque se queda cercano a 45 %. En razón del aumento de las rupturas de unión, los hombres y las mujeres adultos viven un poco menos frecuentemente en unión en 2006 que en 1999, y viven más frecuentemente solos o en familia monoparental. La progresión de la esperanza de vida al nacimiento ha proseguido en 2009, después de una pausa para las mujeres en 2008: en 2009, se la estima a 77,8 años para los hombres y a 84,5 para las mujeres.